

[A.1]

NICOLAS A. PHOCAS

HERODOU ATTICOU 5

ATHENES

LE TOURISME EN GRECE

EXPOSE SOMMAIRE SUR LE DEVELOPPEMENT ET
LA SITUATION ACTUELLE

Preparé pour:

N. V. LITTON BENELUX S.A.

Août 1965

Doc. Litton A/I

N I C O L A S A . P H O C A S

H E R O D E A T T I C O U 5

A T H E N E S

L E T O U R I S M E E N G R E C E

E X P O S E S O M M A I R E S U R L E D E V E L O P P E M E N T E T
L A S I T U A T I O N A C T U E L L E

Préparé pour:

N. V. LITTON BENELUX S.A.

1
Août 1965

Doc. Litton A I

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

LE TOURISME JUSQU'EN 1950.

	pages
I. Le mouvement touristique avant la guerre	4 - 6
II. La politique touristique d'avant guerre	6 - 7
III. Le tourisme entre 1940 et 1950	7 - 8

DEUXIEME PARTIE

LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE 1940-1950.

IV. Généralités	9
= 1 =	
Accueil des touristes et formalités aux frontières.	
V. Formalités frontalières	10
= 2 =	
Moyens d' Accès.	
VI. Accès par route	10 - 13
VII. Accès par train	13
VIII. Accès par mer	13 - 14
IX. Ferry-boats	14 - 15
X. Accès par avion	16 - 17
XI. Transport par avions "charter"	17 - 18
= 3 =	
Travaux Publics et d'infrastructure	
XII. Travaux exécutés par l'Etat	19
XIII. Travaux exécutés par l'O.N.T.	19 - 20
= 4 =	
Installations d'hébergement	
XIV. Situation préexistante	20 - 21
XV. L'Organisme de Crédit Touristique	21 - 22
XVI. Construction d'Hôtels par l'O.N.T.	22 - 23
XVII. Idem.	23 - 24
XVIII. Idem.	24 - 25
XIX. Idem.	25 - 26
XX. Construction d'hôtels par les Caisses d'Assurances Sociales	26 - 27
XXI. Crédit Hôtelier de l'O.X.O.A.	27 - 30
XXII. Crédit hôtelier de la Caisse des Dépôts et Consignations	30

	pages
XXIII. Nombre et capacité d'hôtels	30 - 31
XXIV. Capitaux investis dans l'Industrie hôtelière	32 - 33
XXV. Autres modes d'hébergement	34 - 36
= 5 =	
Organisation du mouvement des touristes en Grèce et Manifestations.	
XXVI. Organisation du mouvement	36 - 38
XXVII. Manifestations	38 - 39
= 6 =	
Enseignement touristique.	
XXVIII. Enseignement touristique	39 - 40
XXIX. Idem.	40
= 7 =	
Promotion et publicité touristiques.	
XXX. Publicité touristique.	41
XXXI. Bureaux officiels à l'étranger	42 - 43
XXXII. Publicité touristique des entreprises privées	44
= 8 =	
Contribution économique de l'O.N.T. dans l'effort touristique.	
XXXIII. Capitaux de l'Etat. investis au Tourisme	45 - 48

TROISIEME PARTIE

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE

XXXIV. Généralités.	49 - 50
= 1 =	
Recettes touristiques en devises.	
XXXV. Les données statistiques	51 - 52
XXXVI. Ecolution des recettes touristiques	52 - 54
XXXVII. Importance des recettes touristiques	54 - 57
XXXVIII. Idem.	57 - 59
XXXIX. Recettes touristiques et nombre de touristes	59 - 62
= 2 =	
Les touristes.	
XL. Les données statistiques	62

	pages
XLI. Idem	63
XLII. Idem	63 - 64
XLIII. Les touristes par pays de provenance	64 - 66
XLIV. Idem	67 - 68
XLV. Fluctuations du nombre des touristes durant l'année	68 - 69
XLVI. Répartition des touristes par moyen d'accées	69 - 70
XLVII. Idem.	70 - 71
XLVIII. Idem.	71 - 73
XLIX. Idem.	73 - 74
L. Durée de séjour.	74 - 76

T A B L E A U X

No 1.	Capitaux investis dans l'industrie hôtelière	33
No 2.	Dépenses de l'Etat pour la propagande touristique	43
No 3.	Capitaux dépensés par l'O.N.T. pour le développement touristique	48
No 4.	Nombre de touristes et recettes touristiques	50
No 5.	Balance des paiements de la Grèce	56
No 6.	Balance des paiements touristiques de la Grèce	57
No 7.	Recettes touristiques des différents pays	58
No 8.	Nombre de touristes, recettes touristiques et moyenne de dépense par touriste	60
No 9.	Touristes par pays de provenance	66
No 10.	Répartition des touristes par moyens d'accées	70
No 11.	Nombre de véhicules arrivant en Grèce par route	72
No 12.	Mouvement des ferry-boats "Egnatia" et "Appia"	73
No 13.	Durée moyenne de séjour des touristes en Grèce	75

PREMIERE PARTIE

LE TOURISME JUSQU' EN 1950.

I.- Pendant la période d'avant guerre, le Tourisme - dans le sens économique actuel - était pour la Grèce un phénomène inexistant. Le mouvement des touristes étrangers était très limité, sans présenter une évolution notable pendant de longues années.

Ainsi, pendant les dix années qui ont précédé la Seconde Guerre Mondiale, le nombre de touristes qui arrivaient en Grèce, variait entre 40.000 et 70.000 annuellement. Pourtant, un pourcentage important de ces touristes dépassant le 70%, visitait le pays en groupes, par bateaux de croisière et leur visite était limitée, en général, à un séjour de quelques heures dans la Capitale.

Les recettes en devises, provenant du Tourisme, fluctuaient dans des limites également très restreintes. D'après les données de la Banque de Grèce, la moyenne annuelle des devises échangées par les touristes fluctuait - pendant la période 1930 jusqu'en 1940 - autour de \$ 5.000.000.- En tenant compte de la dépréciation normale de la valeur du dollar, ce montant correspondrait à \$ 8.000.000 jusqu'à \$ 10.000.000 d'aujourd'hui.

Le volume insignifiant du mouvement touristique durant cette période d'avant-guerre, pourrait être attribué aux raisons suivantes:

- a) Les échanges touristiques entre les différents pays Européens, et à plus forte raison, entre les continents, étaient relativement insignifiants par rapport à l'ampleur que ce phénomène a présenté durant les vingt années qui ont suivi la guerre.
- b) La distance, relativement grande entre la Grèce et les principaux centres touristiques de l'Europe Occidentale et Centrale (distance qui doit être estimée sur base des moyens de communication de l'époque) et les frais de voyage élevés qui en dérivait ne permettaient la visite de la Grèce qu'à une catégorie de personnes très limitée.
- c) Le manque en Grèce, presque complet, des conditions nécessaires - même élémentaires - pour l'accueil, l'hébergement et la circulation des touristes. La Grèce était tout-à-fait inaccessible par route. Le réseau routier du pays était insuffisant, aussi les routes existantes, et en état d'accessibilité, étaient généralement défectueuses. Par ailleurs, les communications maritimes entre les différents ports de la Grèce Septentrionale et ses îles étaient rudimentaires, effectuées par de vieux bateaux dénués de tout confort. Enfin, l'hébergement des touristes en Grèce était problématique.

que, par suite du manque presque total d'hôtels pouvant être comparés à ceux des pays de provenance des touristes. Il ne serait pas exagéré de dire qu'à part trois ou quatre hôtels dans la ville d'Athènes, deux à Salonique, un à Olympie et deux autres petits hôtels à Delphes, tous les autres hôtels en Grèce auraient pu être comparés aux auberges des autres pays européens.

- d) La situation prépondérante que s'étaient assurée dans le marché touristique international des pays tels que la Suisse, la France et l'Italie, grâce à leur équipement touristique développé, depuis de nombreuses années.

II.- En vue des conditions exposées ci-haut, les voyages en Grèce ne pouvaient être effectués que dans l'esprit d'un pèlerinage de ses sites archéologiques et non pas pour des raisons de récréation.

Cet état de choses ne rendait pas facile l'application d'une politique touristique efficace. Ainsi, dans les milieux compétents, l'opinion prévalente était que le Tourisme ne pourrait, en aucun cas, constituer une source de revenu importante pour l'Economie Nationale mais seulement un facteur secondaire pour lequel l'effort et l'assistance de l'Etat ne devraient pas être importants.

Il est vrai qu'un Service Central, chargé de la politique touristique nationale, fonctionnait dans le pays depuis plusieurs années. Ce service fut absorbé en 1936 par le Ministère de la Presse et du Tourisme.

D'autre part, de temps à autre, les gouvernements manifestaient un intérêt symptomatique pour un développement touristique plus sérieux; pourtant, en réalité, jusqu'en 1940, la Grèce ne connut pas une politique touristique suivie et conséquente au but.

III.- La guerre et l'occupation ennemie de 1940 - 1944, eurent comme résultat, entre autres, une désarticulation générale des quelques installations touristiques de la Grèce et la destruction presque complète de son système de travaux publics. Pourtant, la fin de la guerre ne permit pas au pays de s'occuper de sa reconstruction économique en général et touristique en particulier. L'instabilité politique et la guerre civile qui ont duré depuis la fin de la guerre et jusqu'en 1950 empêchèrent la Grèce de suivre l'élan du mouvement touristique international et, en plus, multiplièrent les dégâts et les ruines.

En vue de ce qui précède, il est évident qu'il ne peut être sérieusement question de Tourisme en Grèce qu'à partir de l'année 1950. Cette année constitue le point de départ de l'effort de l'Etat dans ce domaine par l'inauguration et l'applica-

- 8 -

tion d'une politique coordonnée et compréhensive.

Afin d'exposer les traits généraux du développement et de la situation actuelle du Tourisme en Grèce, nous nous occuperons d'abord de la description de l'effort qui a été fait et ensuite des résultats qui ont été obtenus jusqu'à ce jour.

DEUXIEME PARTIE

LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

1940 -- 1954

IV.- Après la fin de la guerre, en 1945, une petite Administration d'Etat fut fondée sous la dénomination "Secrétariat Général du Tourisme". Cette Administration dépendait directement de la Présidence du Conseil (Loi 588 du 11.9.1945). En vue des conditions instables de la vie sociale et économique, l'activité de ce Service fut très limitée jusqu'en 1950.

En 1950 et conformément au Décret Législatif No 1565/29.10.1950, ratifié par le Parlement par la Loi 1624/3.1.1951, un Organisme de Droit Public qui fonctionne jusqu'aujourd'hui sous la dénomination "Office National du Tourisme" fut créé; cet Organisme fut chargé de la politique nationale touristique.

La politique touristique de la période 1950 - 1964, fut développée progressivement dès les premières années du fonctionnement de l'Office National du Tourisme, ayant atteint en 1954 son plein épanouissement. Depuis lors, cette politique a envisagé toutes les branches de l'activité touristique.

= 1 =

ACCUEIL DES TOURISTES ET FORMALITES AUX FRONTIERES

V.- Le manque de mouvement touristique avant 1950, en combinaison avec les conditions anormales des périodes de la Guerre, de l'occupation ennemie et des troubles de la guerre civile, contribuèrent à rendre les formalités d'entrée en Grèce de toute personne et, en conséquence des touristes, nombreuses, compliquées et, pour cette raison, très embarrassantes. Ces formalités étaient de forme douanière, monétaire et policière. Depuis ce temps et par suite d'efforts assidus, il a été possible, progressivement, de simplifier les formalités qui diffamaient le pays. Aujourd'hui, dans ce domaine, la Grèce ne présente aucune différence avec les autres pays libres de l'Europe.

= 2 =

MOYENS D ' ACCES

VI.- La Grèce, par sa situation géographique et son éloignement des grands centres touristiques de l'Europe, présentait des conditions défavorables pour l'accès des touristes; en conséquence, l'amélioration générale de ces conditions fut l'

objet d'un effort tout particulier.

a) Accès.par route.

Le seul accès routier - praticable après la Guerre - des pays européens vers la Grèce, est celui à travers la Yougoslavie. Le passage de touristes par l'Albanie est impossible, étant donné que ses frontières avec la Grèce restent encore aujourd'hui fermées; d'autre part, les frontières greco-bulgares n'ont été ouvertes que depuis quelques mois. La création d'une liaison par route entre la Grèce et l'Europe Centrale et Occidentale à travers la Yougoslavie fut énormément retardée en raison des conditions spéciales politiques et sociales régnant dans ce dernier pays. Par ailleurs, ce retard fut prolongé par la politique touristique que suivait la Yougoslavie jusqu'il y a quelques années et d'après laquelle la création d'un système routier satisfaisant menant vers la Grèce aurait pu influencer défavorablement son développement touristique qui se concentrait, en majeure partie, dans la région des côtes dalmates.

Pour ces raisons et malgré le fait que depuis déjà 1952, la Grèce et la Yougoslavie avaient signé un contrat de collaboration touristique, ce n'est qu'en 1962 que les travaux de construction d'une grande voie routière d'un niveau international ont été achevés. Cette route joint Belgrade avec le Nord de la Grèce, à la station frontalière "Evzoni". D'autre part, étant donné que déjà depuis l'avant guerre, une autoroute entre Bel-

grade et Zaghreb avait été construite, aujourd'hui le réseau routier grec est relié - par cette grande artère (Zaghreb - Belgrade - Evzoni) - d'une façon satisfaisante, au système routier du reste de l'Europe. Un autre effort a contribué à l'amélioration de l'accès de la Grèce du côté Est, c'est-à-dire d'Istanbul. Par une Convention signée depuis des années entre la Grèce et la Turquie, ces deux pays se sont engagés réciproquement à améliorer la communication routière entre Salonique et Istanbul par la construction d'un pont sur le fleuve Evros, qui suit la ligne de la frontière, et par la liaison de ce pont aux deux routes nationales de part et d'autre de la frontière. De cette façon, la distance entre Salonique et Istanbul serait amoindrie d'environ 100 kilomètres.

La construction du pont fut achevée depuis des années et le Gouvernement grec a, de son côté, construit les routes menant au pont; du côté turc et pour des raisons d'ordre politique, les travaux ont été exécutés avec un retard considérable.

Cette question présente un intérêt primordial pour le développement touristique de la Grèce car, par la construction d'une bonne artère routière entre Istanbul et Salonique, le "corridor" de la Grèce du Nord devient le principal corridor routier entre l'Europe et l'Asie, voir même l'Afrique. Cet intérêt devient encore plus évident lorsqu'on prend en considération l'effort de la Bulgarie pour son développement touristique pendant

ces dernières années et le fait que la liaison routière entre l'Europe et l'Asie à travers la Bulgarie présente une concurrence dangereuse, étant donné qu'elle est d'environ 500 kilomètres plus courte que celle à travers la Grèce.

.- VII.- b) Accès par voie ferée.

Dans ce domaine, de très petites améliorations ont été réalisées depuis la période d'avant guerre, tant dans les voies vers le Nord, que vers l'Est de la Grèce. Aucun renouvellement du matériel roulant n'a été effectué et les trains sont très lents, surtout durant le passage à travers la Yougoslavie.

Depuis des années, l'Allemagne et la Grèce avaient entamé des pourparlers, en vue d'établir une ligne rapide desservie par des trains spéciaux à wagon Pullmann entre Münich, Belgrade, Salonique et Athènes. Cette ligne qui aurait sans doute contribué énormément à l'augmentation du courant touristique de l'Allemagne vers la Grèce, n'a pas pu être - à ce jour - réalisée, à cause surtout des entraves et des difficultés posées par la Yougoslavie.

VIII.- c) Accès par voie de mer.

Dans ce domaine on peut constater une amélioration continue depuis 1950.

Plusieurs compagnies maritimes grecques desservent aujourd'hui les lignes du bassin méditerranéen (entre les ports de

la France, de l'Italie, de l'Asie, de l'Afrique et de la Grèce), ainsi que les lignes d'outre-mer. Ces compagnies renouvellent, et améliorent leur équipement et ajoutent constamment de nouvelles unités à leurs flottes.

Ces mêmes lignes sont également desservies de façon satisfaisante, par plusieurs compagnies maritimes étrangères, grâce surtout à la situation géographique très favorable du port du Pirée qui se trouve au centre de la liaison des trois continents.

Cependant, la largeur actuelle limitée de l'Isthme de Corinthe constitue une certaine difficulté pour le plein épanouissement des communications maritimes de la Méditerranée Orientale. Il est à noter qu'en vue de l'élimination de cet obstacle, l'idée d'un élargissement de l'Isthme est déjà mûre.

A part les lignes maritimes régulières, les centaines de bateaux, grecs ou étrangers, affrétés spécialement par des groupes de touristes pour des croisières dans les eaux grecques, contribuent considérablement au développement touristique général. Les chiffres de touristes qui ont visité la Grèce par moyen de ces bateaux de croisière, figurent dans le tableau No 4 (page 50, colonne No 2).

IX.- L'initiative du Gouvernement de relier par Ferry-
Boat les ports de la côte occidentale de la Grèce avec Brindisi,

constitue une étape importante dans l'évolution des communications maritimes touristiques.

Pour la réalisation de cette initiative, l' Office National du Tourisme a commandé, pour son compte, à un chantier naval français, un grand Ferry-boat, d'une capacité de 150 à 160 automobiles et 1.000 passagers. Ce bateau (Egnatia) fut, par la suite, vendu par l'Office National du Tourisme à une compagnie maritime privée. Cette dernière a conclu un contrat d'exploitation en commun avec la compagnie italienne "Adriaticé" de la ligne Brindisi - Corfou - Igoumenitsa - Patras. De son côté, et pour l'exploitation de cette ligne, l' Adriatica a construit et mis en service le Ferry-boat "Appia"; du même tonnage et de la même capacité que l'Egnatia. Ces deux bateaux qui desservent quotidiennement la ligne entre Patras et Brindisi ont contribué énormément à l'augmentation du nombre des touristes visitant la Grèce par voiture.

Cette ligne maritime, s'ajoutant au réseau routier à travers la Yougoslavie, complète les possibilités d'accès de la Grèce par automobile, en permettant aux automobilistes d'emprunter un itinéraire différent à l'aller et au retour.

Suivant l'initiative de l'Office National du Tourisme et de l'Adriatica, d'autres compagnies maritimes grecques ont mis en service des bateaux Ferry-boat entre les différents ports italiens et grecs.

X.- d) Accès par voie aérienne.

Le développement des communications aériennes a été le facteur le plus important de l'augmentation du mouvement touristique vers la Grèce pendant les quinze dernières années.

D'ailleurs, l'avion est le moyen de communication par excellence qui élimine le principal désavantage touristique de la Grèce, à savoir sa distance des grands centres urbains de l'Europe et de l'Amérique.

L'Aéroport d'Athènes, en raison de sa situation géographique, constitue aujourd'hui un centre de première importance dans le système de communications aériennes internationales. Il est relié par de lignes directes à la plupart des grandes villes européennes et à plusieurs villes d'outre-mer. Ses installations se développent et s'améliorent continuellement, à cause de l'augmentation du transport aérien qui évolue d'une manière rapide et très souvent imprévue. Actuellement, une nouvelle aérogare, conçue à faire face à toutes les exigences présentes et futures du transport aérien, est en cours de construction. Il est prévu que cette nouvelle aérogare entrera en service en 1967.

Les communications aériennes vers la Grèce et au delà, sont desservies actuellement par un grand nombre de compagnies aériennes étrangères ainsi que par la compagnie grecque Olympic Airways. Cette dernière, qui opère à titre de concessionnaire

de l'Etat Grec, a le monopole des communications locales de la Grèce ainsi que, vis-à-vis de l'Etat, l'obligation de desservir certaines lignes internationales.

L'importance de l'aéroport d'Athènes apparait du fait que, d'après les données fournies par l' "Organisation de Coopération et de Développement Economique" (Comité du Tourisme, projet de Rapport annuel sur l'Evolution du Tourisme dans les Pays Membres en 1964, Paris 1965), celui-ci, au point de vue mouvement international de passagers, occupe la dixième place de l'ensemble des aéroports européens en l'année 1964.

A part l'aéroport d'Athènes, les autres aéroports civils de la Grèce n'étaient pas, jusque récemment, desservis par des lignes internationales, pour différentes raisons, dont la principale était l'insuffisance de leurs installations et pistes d'atterrissage pour recevoir les grands appareils à réaction. Toutefois, et dans le cadre des efforts dans cette direction, un début a été fait, soit en 1964 par EL AL entre Tel Aviv et Rhodes et en 1965 par BEA et OLYMPIC entre Corfou et Londres.

XI.- En plus des lignes aériennes régulières, le nouveau mode de voyage par avions spécialement affrétés (charter) par des agences de voyages ou d'autres organisations touristiques, pour le transport en masse et à des tarifs très réduits, de groupes de touristes, a joué un rôle prépondérant dans le

développement touristique de la Grèce comme ce fut le cas pour l'Espagne.

Le développement de ce nouveau mode de voyage de touristes, présente pour la Grèce un intérêt spécial car, à part la courte durée du voyage, ce mode contribue à limiter l'autre facteur défavorable, c'est-à-dire le coût élevé du voyage aérien ordinaire. Il est à noter, en particulier, que lorsqu'il s'agit de longs trajets en Europe, (comme par exemple entre Stockholm et Athènes), le coût du billet pour le voyage aller/retour par avion charter, ne représente même pas un tiers du coût du billet ordinaire en classe touristique.

Le développement de ce mode de voyage aérien par groupes a marché de pair, pendant ces dernières années, avec l'amélioration des installations techniques et des pistes d'atterrissage des aéroports de province. L'évolution de l'île de Rhodes en un centre touristique important du bassin oriental de la Méditerranée, doit être attribuée à ce fait. Nous pouvons prévoir avec certitude que les îles de Crète et de Corfou présenteront, dans le proche avenir, la même évolution.

Par avion charter sont arrivés en Grèce en 1963, 101.509 touristes et en 1964 105.707.

= 3 =

TRAVAUX PUBLICS ET D'INFRASTRUCTURE

XII.- Pendant la période 1950 - 1963, le Ministère de Travaux Publics, lors de l'établissement de ses programmes annuels, a toujours pris en considération le principe t o u - r i s t i q u e et les besoins du développement de l'industrie touristique, spécialement en ce qui concerne les routes, les aéroports, les ports, l'électrification et le ravitaillement en eau.

Le réseau routier qui intéresse en premier lieu tous les touristes voyageant en Grèce, a été amélioré et complété d'une façon efficace. Il n'est certainement pas possible de comparer les routes de Grèce avec les réseaux routiers des pays de l'Europe Occidentale; toutefois, on peut prétendre que l'état actuel du réseau routier central et de ses liaisons secondaires qui assurent l'accès vers les principaux centres d'un intérêt touristique, est satisfaisant et permet la circulation confortable et rapide de tout genre de véhicule.

XIII.- Le rythme rapide qui a été atteint dans l'exécution des grands travaux publics pendant les dix dernières années, a contribué efficacement à la valorisation des ressources

touristiques du pays. En outre, l'Office National du Tourisme, par moyen de capitaux mis à sa disposition annuellement par l'Etat, entreprit d'autres travaux d'infrastructure, d'une importance économique plus restreinte, dans des centres touristiques, comme le ravitaillement d'eau, éclairage, petites routes et surtout des travaux d'aménagement et d'embellissement. L'aménagement actuel de la région d'Epidaure, de Delphes, d'Olympie et des stations thermales de Hypati et de Kamena Vourla, entre autres, est dû, presque complètement, à l'initiative de l'Office National du Tourisme.

= 4 =

INSTALLATIONS D' HEBERGEMENT

XIV.- L'effort principal de l'Etat pendant la période d'après guerre pour le développement touristique du pays s'est manifesté dans le domaine de l'hébergement des touristes. D'ailleurs ceci était indispensable, car l'attraction de touristes, sans avoir au préalable assuré des possibilités d'hébergement convenable, est inconcevable.

L'équipement hôtelier de la Grèce était, comme il est dit plus haut, d'une capacité très restreinte, suffisant à peine

aux besoins des personnes voyageant dans le pays pour des raisons professionnelles et des courants touristiques locaux limités de la période d'avant guerre. A part ceci, et pire encore, les hôtels existants (sauf de rares exceptions) n'offraient pas les comforts élémentaires qu'imposaient le développement de revenus des peuples européens et l'amélioration du niveau de vie du touriste moyen.

La politique hôtelière de l'Etat, coordonnée toujours par l'Office National du Tourisme, a suivi les directives suivantes:

XV.- A) En vue des dégâts que les bâtiments et les installations des hôtels avaient subis par suite des événements de la guerre, de l'occupation et de la guerre civile, il fut décidé de fournir aux hôteliers les moyens de restaurer et d'améliorer leurs entreprises, par l'octroi d'emprunts limités de courte et moyenne échéance.

Dans ce but, un Organisme spécial de Droit Public fut créé en 1946 (Décret Législatif 181/29.10.1946) sous la dénomination "Organisme de Crédit Touristique". Les moyens économiques dont cet Organisme disposait étaient limités et celui-ci a fonctionné jusqu'en 1964, ayant accordé en tout 1794 emprunts à 887 entreprises hôtelières, d'une valeur totale de drs. 96.289.000.

De ce capital, la somme de drs. 40.828.900 a été prêtée à des hôtels d'Athènes et de sa banlieue.

Le Décret Legislatif 4366/16.9.1964 prévoyait la création d'une nouvelle banque d'investissement "Banque Hellénique de Développement Industriel" (en Grec E.T.B.A.), dans laquelle fusionna l'Organisme de Crédit Touristique.

XVI.- B) L'intérêt privé pour l'investissement de capitaux dans des constructions et entreprises hôtelières était, après la guerre, très hésitant en raison de l'inexistence d'un mouvement touristique en Grèce jusqu'en 1950 et de la longue période d'incertitude et d'instabilité économique. Il faut ajouter que la nature de l'investissement hôtelier est de longue durée et que ceci augmentait l'hésitation au placement de capitaux privés, le lendemain d'une période de conséquences psychologiques de l'instabilité économique.

Pour combler cette lacune et accélérer le rythme de l'effort touristique du Pays, l'Office National du Tourisme a, depuis 1951, élaboré et mis en exécution des programmes de construction d'unités hôtelières par des capitaux puisés, au début, dans les fonds de l' "Aide Américaine" et ensuite dans le budget de l'Etat.

En 1958, sur la base de l'expérience acquise et de l'évolution future du tourisme qui se dessinait déjà clairement,

l'Office National du Tourisme établit un plan quinquennal d'investissements touristiques (1959 - 1963). Ce plan prévoyait l'investissement de capitaux importants pour la construction par l'Office National du Tourisme d'hôtels de différents types, ainsi que pour la construction de pavillons touristiques, restaurants et stations routières.

XVII.- La politique de construction d'hôtels de l'Office National du Tourisme était inspirée par les directives suivantes:

a) L'Office National du Tourisme entreprit la construction d'hôtels dans les régions et les villes où l'intérêt des entreprises privées ne se manifestait pas, même dans le cas où celles-ci auraient pu être facilitées substantiellement par des emprunts à des conditions favorables. Il est à remarquer que l'intérêt privé pour la construction d'hôtels était presque inexistant à part pour la ville d'Athènes et l'île de Rhodes et depuis récemment quelques autres centres touristiques. Suivant cette politique, l'Office National du Tourisme n'a prévu aucune construction hôtelière dans la ville d'Athènes ou à Rhodes.

b) Par son intervention, l'Office National du Tourisme a voulu, en premier lieu, créer, dans tout le territoire continental et insulaire, un réseau complet d'hôtels-modèles de classe moyenne et d'une capacité limitée (40 à 100 lits). Le but

que poursuivaient les inspireurs de ce programme en construisant ces hôtels (dont la plupart porte le nom XENIA) était non seulement de desservir les besoins des touristes dans leurs voyages à travers le pays, mais aussi de créer des unités-types, à être imitées par les entreprises privées.

c) Par ce même programme, l'Office National du Tourisme a recherché à développer à fond, du point de vue de conditions générales et d'installations, un petit nombre d'endroits qui attiraient déjà l'intérêt des touristes et d'autres endroits pour lesquels, d'après les données existantes, on pouvait présumer ce même intérêt. Ces endroits, à part la Capitale et Rhodes, étaient et continuent à être Heraklion de Crète, Corfou, Myconos, ainsi que les sites archéologiques d'Olympie, de Delphes et de l'Argolide.

XVIII.- Aujourd'hui, le réseau de l'Office National du Tourisme peut être considéré comme presque complet. Des hôtels du type XENIA opèrent déjà dans des îles de l'Egée et de la mer Ionienne et plus spécialement dans les îles de Corfou, Cephallonia, Zante, Crète (trois) et les îles de Thassos et Samothraki, Skyros, Skopelos et Skiathos, Kos et Patmos, Myconos, Paros, Andros, Syros et Siphnos et les petites îles Poros, Hydra et Spetsai.

En ce qui concerne la Grèce continentale, presque tous les départements administratifs disposent d'au moins un hôtel XENIA, de sorte qu'il arrive rarement qu'un touriste, voyageant sur les routes principales, ne rencontre un hôtel du type XENIA à une distance de moins de 75 kilomètres.

XIX.- Les hôtels construits par l'Office National du Tourisme étaient cédés, en principe, à des entrepreneurs privés en location pour une durée de vingt ans, sur le principe d'un loyer fixé à un pourcentage des recettes brutes de l'exploitation. Toutefois et depuis 1958, l'opinion a prévalu, que l'Office National du Tourisme devait garder l'exploitation directe de certains de ces hôtels comme aussi de certaines autres installations touristiques (par exemple, installations de bains de mer). De cette façon, l'Office National du Tourisme a essayé de créer, à part des constructions-modèles, aussi des exploitations-modèles.

La nouvelle administration de l'Office National du Tourisme (depuis 1964) apparaît comme abandonnant cette conception de choses et s'oriente à l'idée de la vente progressive des hôtels de l'Etat à des entrepreneurs.

L'Office National du Tourisme possède aujourd'hui 68 unités hôtelières, d'une capacité approximative de 4160 lits, y compris les hôtels qui se trouvent en cours de construction

et dont l'achèvement et la mise en fonctionnement sont prévus pour l'année 1965.

Des hôtels de l'Office National du Tourisme, deux appartiennent à la Catégorie de Luxe, douze à la Catégorie A, quarante quatre à la Catégorie B et les autres à la Catégorie C. Pour l'ensemble de ces hôtels, l'Office National du Tourisme a dépensé environ drs. 607.187.000.-

XX.- C) Dans le but d'accélérer le rythme de l'augmentation de la capacité hôtelière, l'Etat a essayé de canaliser vers cette branche d'investissement une partie des capitaux des Organismes de Droit Public et particulièrement des Caisses d'Assurances Sociales. Les capitaux de ces Organismes, s'élevant à plusieurs milliards de drachmes, se trouvent obligatoirement déposés à la Banque de Grèce pour des raisons d'ordre d'économie politique plus générale, c'est-à-dire d'élimination des pressions inflationnistes. Ces capitaux sont sujets à un régime spécial de restrictions en ce qui concerne leur emploi par eux-mêmes, les propriétaires. Leur placement, conformément à la législation en vigueur, est sujet à des permissions spéciales accordées suivant le cas, par le Gouvernement. Selon la politique des gouvernements, appliquée constamment depuis la fin de la guerre, concernant le placement des dits capitaux, la construction ou l'achat

d'immeubles dans des centres urbains sont interdits. Toutefois, depuis 1954, les gouvernements ont adopté le principe de débloquent des capitaux lorsque ces Organismes demandaient la permission de construire des hôtels.

Ce plan réussit à cause surtout de la mentalité des membres de ces Organismes qui croyaient assurer la valeur intrinsèque de leurs capitaux par ce mode de placement.

Le premier hôtel qui a été construit par moyen de ces capitaux est le KINGS' PALACE, à Athènes. Un grand nombre de grandes unités hôtelières de la capitale est le résultat d'investissements de ce genre. Par contre, de tels placements sont rares dans la province.

De ces capitaux, ont été construits à Athènes jusqu'aujourd'hui huit hôtels, d'une capacité de 1750 lits, d'une valeur approximative totale de drs. 200.000.000.- En plus, jusqu'à ce jour, un montant de drs. 200.000.000 est déjà débloquent pour la construction de dix autres hôtels. De ceux-ci, quelques uns se trouvent en cours de construction tandis que les autres sont encore au stage de l'élaboration des plans.

XXI.- D) L'effort principal pour la création de nouveaux hôtels s'est dirigé vers l'encouragement de l'intérêt privé, par moyen d'emprunts à des conditions favorables.

Déjà depuis 1950, un système d'octroi de prêts pour le développement de l'industrie et du Tourisme fut appliqué, se ba-

sant sur les capitaux de l'Aide Américaine. Ces emprunts étaient accordés par l'intermédiaire d'un Organe Central qui s'appelait "Comité Central d'Emprunts" (en Grec K.E.D.).

Par la suite, en 1954, par la Loi 2970/26.8.1954, l'Etat Grec fonda l' "Organisation pour le Financement de Développement Economique" (en Grec: O.X.O.A.). Cet Organisme, dont les premiers capitaux provenaient des fonds de l'Aide Américaine, avait comme but principal de prêter des capitaux pour le développement des différentes branches d'activité productive, parmi lesquelles et en premier lieu, l'Industrie et le Tourisme.

Les conditions de crédit hôtelier de l'O.X.O.A. étaient les suivantes:

Les emprunts couvraient un pourcentage de 50 à 60% de l'investissement total.

La durée de remboursement par annuités, portait de 10 à 20 ans selon le cas.

Le taux d'intérêt variait de 5 à 6%.

Les prêts étaient calculés en dollars.

Ces conditions doivent être considérées comme extrêmement favorables, comparées aux conditions usuelles prévalant dans le marché de capitaux de la Grèce, pour les années 1950 - 1960.

Entre 1954 et le 30.6.1964, l'O.X.O.A. a accordé 134 prêts hôteliers, d'une valeur totale de drs. 738.124.000.- Le montant total d'investissement dans les hôtels construits à l'

) 7

aide de ces emprunts, est calculé à drs. 1.496.364.000.- La différence entre ces deux chiffres, à savoir drs. 758.240.000, représente la contribution du capital privé à l'investissement total.

A ces sommes, il faut ajouter onze emprunts hôteliers, octroyés avant la création de l'O.X.O.A., par le Comité Central d'Emprunts (en grec K.E.D.). Ces emprunts s'élèvent à drs. 46.000.000 environ pour un investissement total de drs. 70.000.000.-

De l'ensemble de capitaux prêtés par l'O.X.O.A. pour la construction d'hôtels, Athènes et sa banlieue ont absorbé drs. 393.028.000.- correspondant à un investissement de drs. 909.653.500 et Rhodes drs. 160.951.000, sur un total d'investissement de drs. 308.261.000.- Ainsi, sur un chiffre global de prêts (pour toute la Grèce) de drs. 738.124.131.-, ces deux régions seules ont reçu drs. 553.979.000.-, soit 75%. Ces chiffres sont caractéristiques de la concentration de l'effort touristique dans ces deux régions.

Le Décret Législatif 4366/16.9.1964 prévoyait la fondation d'un nouvel établissement bancaire de forme semi-étatique pour le développement de l'économie du pays, y compris le tourisme. Cet établissement, portant le nom "Banque Hellénique pour le Développement Economique" (en grec E.T.B.A.), absorba les Organismes déjà existants de l'O.X.O.A., de l'Organisme de Crédit Touristique et de l'Organisme de Développement Industriel (en grec O.B.A.).

L'activité de l'E.T.B.A. dans le Crédit touristique, fut très limitée pendant sa première année de fonctionnement.

XXII.- E) La Loi 3915 du 10.11.1958 ajouta une troisième source de crédit touristique à celles qui existaient déjà. Cette Loi permit à la Caisse des Dépôts et des Consignations d'accorder des emprunts hôteliers. Les conditions des prêts accordés par cet Organisme sont similaires à celles de l'O.X.O.A. et de l'E.T.B.A., avec la seule différence que ces emprunts ne sont pas stipulés en dollars.

La Caisse des Dépôts et des Consignations a accordé jusqu'aujourd'hui à 186 entreprises hôtelières, 291 emprunts, s'élevant à drs. 175.519.000.- Etant donné que ces emprunts n'ont jamais dépassé le 50% de l'investissement total, il faut accepter que le capital total investi dans ces entreprises s'élève à environ 360.000.000.-

XXIII.- L'effort de l'Etat, tendant à l'accélération du rythme de la création de nouvelles unités hôtelières et, d'une façon plus générale, de l'augmentation de la capacité hôtelière, par tous les moyens décrits plus haut, a donné des résultats satisfaisants.

En 1950, fonctionnaient en Grèce 1500 hôtels, d'une capacité d'environ 40.000 lits; ces chiffres se sont élevés en

1964, à 1837 et 69.166 respectivement.

Il faut remarquer qu'entre 1950 et 1964, un certain nombre d'entreprises hôtelières, dont les installations étaient vieilles et n'offraient pas les confort nécessaires, ont dû cesser leur opération, soit de leur propre volonté, soit par suite de décisions de l'Administration. De ce fait, il résulte que l'augmentation effective de lits d'hôtels a dépassé 32.000 pendant les 15 années.

Comme il appert de la comparaison entre les chiffres des hôtels et des lits pour les années 1950 et 1964, la moyenne de capacité par hôtel a passé de 27 lits en 1950, à 38 lits en 1964. Ce fait, qui doit être attribué à la création pendant cette période d'unités d'une capacité élevée - tandis que jusqu'en 1950 la plus grande partie des hôtels étaient d'une capacité minime et de mode d'exploitation "de famille", - contribue sûrement à l'amélioration du niveau d'organisation et d'exploitation de l'industrie hôtelière. D'autre part, l'augmentation quantitative de lits d'hôtels entre 1950 et 1964 n'offre pas une image exacte de l'évolution hôtelière car il faut aussi prendre en considération les différences fondamentales qualitatives que les hôtels d'après guerre présentent, tant du point de vue de bâtisses, que du point de vue d'installations et de fonctionnement.

XXIV.- Sur base des données citées plus haut, il est facile d'estimer la somme globale des capitaux investis dans l'industrie hôtelière.

Dans les alinéas précédents, nous avons donné les chiffres des capitaux alloués par l'Etat, les Caisses d'Assurances Sociales et les Organismes qui se sont occupés de Crédit Hôtelier, ainsi que la participation en capitaux des entrepreneurs ayant reçu des emprunts.

Aux montants précités, il faut ajouter les capitaux investis par la Société touristique "ASTIR" dont l'unique actionnaire est la Banque Nationale de Grèce. Cette Société a construit des hôtels à Corfou, Cavalla, Heraklion (Crète), Alexandroupolis et les complexes touristiques de Glyphada et de Vouliagmeni.

Enfin, il faudrait ajouter les capitaux investis par des particuliers qui n'ont pas reçu d'emprunts des Organismes précités. Malheureusement, pour ces cas, il n'existe pas de données officielles. Toutefois, et comme ces cas sont très rares, d'après nos estimations personnelles, ces capitaux n'ont pas dépassé drs. 100.000.000.-

TABLEAU No 1.

CAPITAUX INVESTIS DANS L'INDUSTRIE HOTELIERE

1950 - 1964.

1.	Constructions hôtelières de l'Office National du Tourisme:	Drs.	607.187.000.-
2.	Emprunts accordés par l'Organisme de Crédit Touristique:	"	96.289.000.-
3.	Constructions hôtelières des Caisses d'Assurances:	"	300.000.000.-
4.	Emprunts de l'Organisation pour le Finan- cement de Développement Economique:	"	738.124.000.-
4a.	Participation de personnes ayant reçu des crédits:	"	758.240.000.-
5.	Emprunts de la Caisse des Dépôts et des Consignations:	"	175.519.000.-
5a.	Participation de personnes ayant reçu des crédits:	"	184.481.000.-
6.	Capitaux de particuliers:	"	100.000.000.-
7.	Société Touristique ASTIR et Banque Nationale:	"	<u>235.000.000.-</u>
Total:		Drs.	3.194.840.000.-

XXV.- Les transformations organiques dans le mouvement touristique international qui ont été réalisées les dix dernières années dans tous les pays, ont amené, entre autres, à de nouveaux modes d'hébergement des touristes.

A part des types traditionnels d'hôtels et de pensions et de leurs variantes (motels, complexes de bungalows), d'autres méthodes d'hébergement se sont développées, telles que les centres de vacances, les campings et les caravanings, les locations organisées de chambres dans des maisons privées et l'achat de villas, maisonnettes ou appartements par les touristes.

De tous ces nouveaux modes d'hébergement, la seule forme qui a présenté une certaine évolution en Grèce, est celle des centres de vacances dont les caractéristiques et le fonctionnement furent l'objet d'une loi spéciale. (3185/9.4.1955). Ces centres sont d'habitude composés d'installations d'usage commun permanentes et de constructions légères provisoires (cabanes ou tentes) pour l'habitation des touristes. De tels centres fonctionnent à de différents endroits du territoire grec depuis 1953, lorsque le premier "village" du "Club Méditerranée" s'installa à Corfou.

L'utilisation de chambres dans des maisons privées par les touristes, ne présente pas encore un développement notable quoique les conditions générales dans ce domaine sont favorables, surtout en province. Dans les quelques cas où ce système

fut appliqué, comme par exemple à Myconos, à Rhodes et à Delphes, les résultats étaient satisfaisants. Dans cette dernière ville, l'Office National du Tourisme a pris une initiative pour l'amélioration des chambres à louer auprès de particuliers, par l'octroi de petits emprunts, ne portant pas d'intérêt. Les chambres louées auprès de particuliers et ce système de location en général, sont sujets au contrôle des autorités locales.

Par contre, aucun effort sérieux n'a été fait dans le domaine du camping et du caravanning malgré le fait que les conditions générales pour leur développement, sont très favorables en Grèce, grâce surtout au climat clément du pays. L'Office National du Tourisme a construit une installation modèle de car-camping sur la côte du golfe Thermaïque, à 20 klms. de Salonique, et le "Touring Club" ainsi que l' "Automobile Club" ont construit quelques autres installations de car-camping dans d'autres endroits de la Grèce. A part ces quelques unités, l'effort a été laissé entre les mains de l'initiative privée qui, d'habitude, est mal organisée et mal informée dans cette matière. Cette situation peut engendrer une évolution dangereuse car, faute de législation réglant cet objet, l'intervention des services administratifs est difficile et symptomatique.

Enfin, le mode d'hébergement par l'achat ou la location à long terme par des touristes, de villas, de maisonnettes ou d'appartements, ne s'est pas développé en Grèce, à l'exception de

l'île de Skiathos. Il est vrai que ces dernières années, ce mode d'hébergement a suscité l'intérêt de différentes entreprises privées qui sont en train d'élaborer des plans pour de telles installations.

= 5 =

ORGANISATION DU MOUVEMENT DES TOURISTES EN GRECE
ET MANIFESTATIONS

XXVI.- Jusqu'en 1953, la visite par les touristes des centres touristiques et des îles, n'était possible que par les moyens de communication ordinaires. Ce fait rendait difficile la circulation des touristes, non seulement parce que ces moyens laissaient à désirer du point de vue de confort et de rapidité, mais aussi parce que le système de communications en Grèce est conçu pour relier les divers points avec la Capitale, sans offrir des possibilités de liaison directe de ces points entre eux, chose qui aurait permis aux touristes d'organiser des tours à leur gré.

Pour faciliter la circulation des touristes en Grèce, et en vue toujours de l'hésitation des entreprises privées qui n'osaient pas prendre l'initiative pour faire face à ce problème,

l'Office National du Tourisme se vit obligé d'établir pour son propre compte, des programmes de tours organisés par voitures pullmann (qui d'ailleurs circulèrent en Grèce pour la première fois en 1953!) et de croisières vers les îles, par un bateau spécialement affrété et aménagé.

Ces deux exploitations, et surtout l'exploitation maritime, furent déficitaires pendant les premières années d'exercice en raison surtout du nombre limité des participants. Toutefois, par l'initiative de l'Office National du Tourisme, la voie s'était ouverte et le succès de l'effort - grâce surtout à l'augmentation du volume total des touristes qui visitèrent la Grèce les années qui suivirent - pouvait être considéré comme assuré.

Après deux années d'exercice, lorsque l'intérêt des agences de voyages se manifesta, l'Office National du Tourisme abandonna l'exploitation directe. Aujourd'hui, plusieurs agences de voyages et d'autres entreprises touristiques offrent aux touristes une grande variété de tours organisés par voitures pullmann, pouvant satisfaire tous les désirs.

En ce qui concerne les croisières, l'activité de l'Office National du Tourisme se prolongea pendant cinq années, au bout desquelles l'exploitation commença à laisser des bénéfices, chose qui eut comme résultat naturel la manifestation de l'intérêt de l'entreprise privée, dans ce domaine. C'est

alors que l'Office National du Tourisme abandonna cette activité.

Aujourd'hui, et pendant toute la période touristique, plus de six bateaux, spécialement aménagés pour des croisières, offrent aux touristes différents programmes de visites des îles et en particulier dans la Mer Egée.

XXVII.- L'Office National du Tourisme s'occupa pendant les dix dernières années de l'organisation d'importantes manifestations culturelles, artistiques et folkloriques. Parmi ces dernières, il faut spécialement mentionner: le "Festival de Drame Ancien" qui a lieu chaque année depuis 1955 (fin juin - fin juillet) dans l'ancien théâtre d'Epidaure complètement restauré et d'une capacité de 17.000 spectateurs, le Festival d'Athènes qui a lieu chaque année depuis 1958 (août - septembre), dans le théâtre d'Herodou Atticou (aux pieds de l'Acropole) et qui rassemble, à part les ensembles grecs, des ensembles et des artistes étrangers, de renommée internationale.

Par l'organisation de ces manifestations et d'autres secondaires, l'Office National du Tourisme avait comme but: d'abord, offrir aux visiteurs étrangers - surtout durant la période de mouvement touristique intense - des programmes de spectacle, basés sur le drame classique (tragédie et comédie) pour lesquels l'ambiance grecque, avec ses théâtres anciens en plein air, se prête d'une façon unique; ensuite, créer, par la répétition

annuelle de ces manifestations et leur promotion publicitaire à l'étranger, un élément additionnel important de publicité touristique du pays.

= 6 =

ENSEIGNEMENT TOURISTIQUE

XXVIII.- Un des problèmes les plus sérieux, que l'Etat devait envisager dans le cadre de son effort général de développement touristique du pays pendant cette période, était la formation du personnel nécessaire pour équiper les installations touristiques et surtout les hôtels dont le rythme de construction était très rapide. En Grèce, où la tradition hôtelière manquait, le personnel entraîné et expérimenté était presque inexistant.

Depuis l'époque d'avant guerre, une école hôtelière fonctionnait à Athènes, sans toutefois que celle-ci présente un intérêt sérieux ou des résultats satisfaisants.

Immédiatement après 1950, un programme d'enseignement touristique et hôtelier fut établi. L'effort eut un certain succès, malgré les difficultés sérieuses qui devaient être surmontées pendant les premières années. Ces difficultés consistaient, d'une part part au manque d'empressement d'un nombre suffi-

sant de candidats aux écoles qui avaient été fondées et, d'autre part, à l'impossibilité presque insurmontable de s'assurer le personnel enseignant adéquat.

XXIX.- La politique de l'Etat en matière d'enseignement professionnel, avait comme but:

- a) La création d'écoles hôtelières et d'écoles de guides; aujourd'hui, une école hôtelière d'enseignement supérieur fonctionne à Rhodes. Cette école dispose de son propre hôtel, d'une capacité de 180 lits, qui constitue en même temps le champs d'exercice pratique des étudiants.

En outre, trois autres écoles d'enseignement hôtelier primaire fonctionnent à Athènes, Kifissia et Salonique et une école de guides à Athènes.

- b) La re-éducation professionnelle progressive du personnel travaillant déjà dans des entreprises touristiques, par l'établissement de programmes spéciaux.
- c) L'envoi d'un nombre de jeunes personnes non-spécialisées, pour un stage d'enseignement et de pratique hôtelière en Allemagne, en Suisse et en Italie, dans le cadre du programme d' "Aide Technique" des Nations Unies.

= 7 =

PROMOTION ET PUBLICITE TOURISTIQUES

XXX.- La Grèce, se présentant pour la première fois en 1950 sur le marché du Tourisme International, avait toute raison de rechercher, par tous ses moyens possibles, la promotion de ses ressources touristiques; ceci, d'autant plus qu'il était connu par le monde que la Grèce était dépourvue de toute facilité et équipement touristique. Un nombre considérable de personnes avait le désir de visiter le pays, surtout pour ses sites archéologiques, mais craignait les difficultés et le manque de confort du voyage.

D'autre part, il était considéré comme inopportun d'établir un programme publicitaire, nécessitant un budget sérieux, avant d'avoir réalisé dans le pays les conditions nécessaires pour l'accueil, le séjour et la circulation des touristes.

Une attitude différente aurait pu avoir des résultats contraires à ceux qu'on voulait obtenir; si les touristes, attirés par l'effort publicitaire, ne rencontraient pas dans le pays les conditions de séjour satisfaisantes.

Pour ces raisons, un effort sérieux de publicité fut évité jusqu'en 1959, lorsqu'il fut considéré que ces conditions existaient; depuis cette année, des programmes publicitaires importants furent établis.

XXXI.- Dans le cadre de l'activité publicitaire à l'étranger, l'Office National du Tourisme a créé des bureaux d'informations et de publicité dans différents pays. Ces bureaux fonctionnent: à Paris et à Bruxelles depuis 1955, à Francfort/Main depuis 1957, à Rome depuis 1959, à Londres depuis 1960, à Stockholm depuis 1962 et à New York depuis 1964.

Dans les autres pays européens et d'outre-mer, dans lesquels des bureaux de l'Office National du Tourisme ne fonctionnent pas, le service d'information et de promotion touristiques est assuré par les agences diplomatiques et consulaires.

Le tableau qui suit, contenant les montants affectés chaque année par l'Etat pour la propagande touristique à l'étranger, présente l'évolution de cet effort.

TABLEAU No 2

DEPENSES DE L'ETAT POUR
LA PROPAGANDE TOURISTIQUE
(Chiffres en drachmes)

Année	Budget de l'Etat	Budget de l'O.N.T.	Total
1950-1951	744.600	431.000	1.175.600
1951-1952	328.800	730.500	1.059.300
1952-1953	178.000	897.000	1.075.000
1953-1954	-	2.693.000	2.693.000
1954-1955	-	3.854.000	3.854.000
1955-1956	-	8.936.000	8.936.000
1957	-	6.202.000	6.202.000
1958	-	8.951.000	8.951.000
1959	-	14.627.000	14.627.000
1960	13.426.000	9.425.000	22.851.000
1961	35.231.000	7.634.000	42.865.000
1962	27.088.000	8.787.000	35.875.000
1963	35.459.000	11.981.000	47.440.000
1964	29.230.000	17.419.000	46.679.000

XXXII.- Dans tous les pays où l'industrie touristique est développée, les sommes dépensées annuellement par les services centraux de Tourisme ne représentent qu'un petit pourcentage du montant total des dépenses annuelles de ces pays pour leur propagande touristique à l'étranger. La plus grande partie de cette publicité s'effectue par les organisations régionales sémi-étatiques (comme par exemple en France, les Syndicats d'Initiative et en Italie les E.N.T.E. Regionali e Locali per il Turismo), les Communes et Municipalités et surtout par les entreprises touristiques privées, - hôtels, compagnies de transport, agences de voyages, restaurants, etc.

En Grèce, où l'industrie touristique se trouve dans ses premiers stades de croissance, l'effort publicitaire principal a jusqu'à présent été supporté par l'Etat. Une publicité régionale ou locale avec la participation d'intérêts privés, est encore inexistante.

En ce qui concerne l'initiative privée proprement dite, ce n'est que récemment que quelques grandes entreprises (Olympic Airways, des Compagnies Maritimes et quelques Agences de Voyages) ont contribué d'une façon efficace dans ce domaine, par l'établissement de programmes de publicité à l'étranger, financés par leurs propres moyens.

De ce qui précède, il en résulte que l'effort de la propagande touristique du pays a été jusqu'à présent maintenu dans des marges très limitées.

= 8 =

CONTRIBUTION ECONOMIQUE DE L'
OFFICE NATIONAL DU TOURISME DANS
L'EFFORT TOURISTIQUE

XXXIII.- Il est impossible de donner un tableau complet de tous les capitaux dépensés depuis 1950 et ayant une relation directe ou indirecte avec le développement du Tourisme. Une grande partie de ces capitaux figurent dans les budgets annuels de différentes Administrations, telles que les Ministères des Travaux Public, des Communications, de la Marine Marchande, de la Coordination Economique, la Compagnie d'Electricité (en grec D.E.H.), la Compagnie de Télécommunications (en grec O.T.E.), etc. La plupart de ces montants ayant comme but le développement général du pays, influencent aussi le Tourisme. Cela est vrai pour tous les grands travaux d'infrastructure, tels que les routes, les ports, les aéroports, l'électrification, le ravitaillement en eau, l'aménagement de centres urbains, les travaux d'assainissement, etc. Il est évident que la répartition de ces dépenses entre les différentes branches de l'Economie Nationale est impossible et, par conséquent, il en est de même impossible d'établir, ne fût-ce que d'une façon approximative, un pourcentage affectant directement l'industrie touristique.

Nous nous contentons donc de présenter un tableau (No 3, page 48), comprenant la totalité des capitaux disposés par l'Office National du Tourisme exclusivement pour l'industrie touristique.

Dans ce tableau, les dépenses sont classées par catégorie d'objet:

la colonne No 1 comprend les dépenses pour les hôtels et motels;

la colonne No 2 celles pour les pavillons touristiques de toute sorte (c'est-à-dire des restaurants auxquels un petit nombre de chambres est annexé;

dans la colonne No 3 sont classées les dépenses pour la construction d'installations balnéaires ou d'autres installations pour la récréation des touristes.

de temps à autre, l'Office National du Tourisme a dépensé certaines petites sommes pour la construction ou l'amélioration de sections de routes desservant exclusivement des buts touristiques; ces sommes apparaissent dans la colonne No 4.

la colonne No 5 donne les chiffres des sommes dépensées par l'Office National du Tourisme pour l'exécution d'un grand nombre de petits travaux d'infrastructure dans des localités touristiques, tels que travaux d'aménagement et d'embellissement, ravitaillement d'eau, éclairage, ports, etc.

enfin, dans la colonne No 6 et sous le titre "Dépenses Générales" figurent les dépenses de toute sorte qui ne peuvent pas être classées dans les autres catégories. Parmi ces dernières, les dépenses pour la publicité, pour l'enseignement touristique et pour l'organisation de manifestations artistiques, tiennent une place prépondérante.

Pour l'année 1965, le programme de l'Office National du Tourisme prévoit des dépenses s'élevant à drs. 302.520.000, réparties comme suit: Hôtels: drs. 63.350.000.-, pavillons: drs. 22.920.000.-, installations de récréation: drs. 21.090.000.-, travaux d'infrastructure: drs. 98.260.000.- et dépenses générales: drs. 77.500.000.-

TABLEAU No. 3

CAPITAUX DEPENSES PAR L'OFFICE NATIONAL DU
TOURISME POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

(Chiffres en milliers de drachmes)

	1	2	3	4	5	6	
Année	Hôtels et Motels	Pavillons touri- stiques	Récréa- tions	Routes touri- stiques	Travaux d'infra- structure	Dépen- ses gé- nérales	Total
1951	13.880	2.098	-	1.962	2.835	3.118	23.893
1952	12.826	1.540	-	-	227	702	15.295.
1953	4.065	954	-	1.195	255	-	6.469
1954	5.709	1.382	-	4.863	1.580	-	13.534
1955	10.988	1.571	-	9.575	1.943	-	24.077
1956	13.150	1.203	-	11.813	1.235	-	27.401
1957	22.866	2.910	1.075	9.400	6.025	2.800	45.076
1958	43.790	4.250	200	14.474	115.455	14.777	192.946
1959	109.823	9.581	11.300	5.347	59.984	19.062	215.097
1960	113.243	11.759	20.167	5.608	33.600	49.000	233.377
1961	106.827	6.900	23.800	3.000	48.051	81.422	270.000
1962	82.958	6.150	20.500	1.500	40.292	79.100	230.500
1963	39.592	1.875	21.650	2.500	28.475	76.908	171.000
1964	27.470	7.380	15.600	12.100	22.250	80.600	165.400
	607.187 =====	59.553 =====	114.292 =====	83.337 =====	362.207 =====	407.489 =====	1.634.065 =====

TROISIEME PARTIE

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE

XXXIV.- Les résultats de la politique touristique de la Grèce de l'année 1950 - 1964, doivent être considérés, en principe, comme très satisfaisants. Jugé impartiellement, l'effort fut couronné de succès.

Les deux facteurs principaux sur la base desquels les effets du Tourisme sur le développement économique du pays pourraient être jugés, sont:

a) le volume des devises dépensées par les touristes, et

b) les chiffres de touristes visitant le pays et de nuitées réalisées.

Dans le tableau qui suit (No 4, page 50) se reflète l'évolution du mouvement touristique de la période 1950-1964; de même un tableau détaillé des visiteurs de la Grèce, pendant cette même période, classés par pays de provenance et par mois, est annexé à cet exposé.

Sur les données de ces tableaux, certaines explications et conclusions sont jugées nécessaires.

TABLEAU No 4

NOMBRE DE TOURISTES ET RECETTES TOURISTIQUES

1950 - 1964

	1	2	3	4	5	6
Année	Touristes	Touristes en croi- sières	Total de touristes	Varia- tions en %	Recettes touristiques en \$	Variations en %
1950	33.333	-	33.333	-	4.734.311	-
1951	40.118	-	40.118	20,35	5.933.311	25,32
1952	68.189	-	68.189	69,96	9.585.244	61,55
1953	94.408	-	94.408	38,45	22.725.169	37,08
1954	157.618	-	157.618	66,90	25.324.338	11,43
1955	195.853	12.433	208.286	32,2	29.123.182	15,00
1956	206.015	12.286	218.301	4,8	31.213.782	7,17
1957	250.538	11.200	261.738	19,8	41.474.000	32,86
1958	254.250	22.284	276.534	5,6	36.195.000	12,73
1959	301.830	37.972	339.802	22,8	41.667.000	15,11
1960	343.913	50.356	394.269	16,04	49.260.000	18,22
1961	440.243	53.948	494.191	25,34	62.469.000	26,81
1962	541.470	56.454	597.924	20,99	75.986.000	21,63
1963	672.920	68.273	741.193	23,09	95.413.000	25,50
1964	673.602	83.893	757.495	0,02	90.850.000	- 4,70

= 1 =

RECETTES TOURISTIQUES EN DEVISES

XXXV.- Les chiffres de la colonne 5 du tableau No 4 (page 50), représentant les sommes de devises changées officiellement par les banques en Grèce ou d'autres agences qui ont un permis spécial à cet effet et qui figurent dans un chapitre spécial de la "Balance des Paiements" (actif des recettes invisibles) de la Banque de Grèce, sous le titre "Devises touristiques".

Pour la présentation uniforme des données statistiques, les différentes devises changées par les touristes sont converties en dollars sur base de leur parité internationale, comme d'ailleurs ceci est le cas pour les autres chapitres de la "Balance des Paiements". Il est entendu que les chiffres de devises données par la Banque de Grèce, en tant que grandeurs absolues, ne doivent pas être considérés comme très exacts. Il est indiscutable qu'un certain pourcentage de devises changées par les touristes, échappe au contrôle de la Banque Centrale, par la thésaurisation ou la réexportation sur le marché libre non officiel qui fonctionne toujours en Grèce. Ce dernier pourcentage varie selon l'estimation très sensible de la part du public grec de la stabilité de la monnaie nationale.

En outre, il est possible que certaines incertitudes et erreurs adviennent de temps à autre, dans les services des différentes banques, concernant le classement des recettes en devises parmi les différents chapitres de la "Balance des Paiements". Et cela peut arriver surtout dans le classement des recettes provenant du Tourisme, de la Marine Marchande et des envois des Grecs de l'étranger, étant donné que, très souvent, la délimitation entre ces trois chapitres est fluide.

Cependant, et sous réserve des observations formulées ci-haut, l'approximation de ces chiffres à la réalité est assez grande. D'ailleurs, comparativement, et quand la recherche se porte sur une période assez longue, les erreurs et les imperfections de cette statistique (comme de toute autre statistique) se balancent, de sorte que, par la séquence des chiffres, les conclusions tirées sont plus au moins exactes.

XXXVI.- Comme il appert du Tableau No 4 (page 50), les recettes touristiques réalisées pendant les années 1950 et 1951 sont négligeables (comme d'ailleurs le nombre de touristes) et même inférieures à celles de la période d'avant guerre. La marche ascendante commence en 1952.

L'augmentation des recettes touristiques entre 1952 et 1953, qui ne présente aucune corrélation avec l'augmentation

du nombre des touristes, doit être attribuée à la réévaluation de la monnaie nationale par rapport aux monnaies étrangères et à sa stabilisation sur de nouveaux niveaux qui a eu lieu en 1953. Cette mesure qui a exercé une influence générale très favorable sur le développement du Tourisme, doit avoir eu aussi comme conséquence la présentation massive aux guichets des banques de sommes importantes de devises qui avaient été thésaurisées pendant les années précédentes ou bien s'échappaient jusqu'alors vers le marché monétaire libre, justement en raison de la grande divergence entre les cours officiels et officieux du change.

Les recettes touristiques entre les années 1957 - 1958 présentent une diminution tandis que le nombre de touristes accusait une légère augmentation. Ceci est dû à deux raisons:

- a) à des raisons purement techniques de l'élaboration de la matière statistique, c'est-à-dire à certains changements de détail dans les principes suivant lesquels se faisait la répartition des recettes invisibles. parmi les différents chapitres, par les services compétents de la Banque Centrale.
- b) au climat d'incertitude qui régnait cette année en Grèce, à cause de la culmination de la question de Chypre; il s'agit de la période qui a précédé les accords de Zürich.

Ce climat a sûrement contribué à empêcher un certain nombre de touristes (et surtout parmi les classes aisées) de réaliser leur voyage en Grèce.

La diminution des recettes touristiques en 1964 est également d  e au renouvellement de la crise de la question de Chypre et    la tention dans les relations entre la Gr  ce et la Turquie qui en r  sulta. Cette situation re    t    l'  tranger une publicit   et une importance quelquefois exag  r  es pour diff  rentes raisons parmi lesquelles les raisons de concurrence touristique (surtout de la part de l'Italie), a jou   un r    le consid  rable.

L'appr  ciation exacte, au point de vue ordre de grandeur, des recettes touristiques de la Gr  ce doit   tre consid  r  e par rapport:

- a) au mouvement g  n  ral de la Balance des Paiements et de la Balance Commerciale;
- b) aux recettes touristiques des autres pays, et
- c) aux nombres des touristes et des nuit  es r  alis  es dans le pays.

XXXVII.- La Balance Commerciale de la Gr  ce est constamment d  ficitaire en raison de la p  nurie de ses ressources naturelles et du manque d'industries importantes.

La préoccupation principale de la politique économique de l'Etat, est la couverture de ce déficit par tous les moyens possibles. Une contribution substantielle à cet effort a été apportée ces dernières années par l'accroissement satisfaisant des montants provenant de certaines sources de recettes invisibles, telles que le Tourisme, les transports (Marine Marchande) et les remises des émigrés.

De ce qui précède apparaît clairement l'importance que représentent pour la Grèce ses recettes touristiques. Ceci d'ailleurs a été le motif principal qui a guidé la politique des gouvernements grecs (1950 - 1964) à développer le Tourisme. Depuis 1955, les recettes touristiques représentent d'une façon presque constante un cinquième du total des recettes invisibles. Par ordre d'importance, ces recettes occupent le troisième rang de l'actif de la Balance des Paiements invisibles venant juste après les recettes de transport et les recettes des remises des émigrés.

La Grèce d'ailleurs est parmi les six premiers pays (Suisse, Irlande, Autriche, Italie et Espagne) pour lesquels les recettes touristiques dépassent le 10% du total des recettes (visibles et invisibles) de la Balance.

TABLEAU No.5

BALANCE DES PAIEMENTS DE LA GRECE

Recettes invisibles:

Transports, Remises des émigrés, Tourisme et Total

1955 - 1963

(en milliers de dollars)

Année	Total	Transports	Remises d' émigrés	Tourisme
1955	153.863	35.525	50.654	29.125
1956	182.598	48.262	60.876	31.218
1957	235.708	66.593	74.950	41.474
1958	217.571	60.310	76.651	36.195
1959	237.179	60.312	88.591	41.667
1960	273.179	76.513	90.394	49.260
1961	319.574	102.066	98.277	62.469
1962	379.565	108.676	117.161	75.986
1963	454.303	125.266	128.523	95.413

L'importance des recettes touristiques de la Grèce devient encore plus évidente si l'on compare ces recettes au chapitre correspondant du passif, comprenant les dépenses des touristes grecs à l'étranger.

TABLEAU No 6

BALANCE DES PAIEMENTS TOURISTIQUES DE LA GRECE

1958 - 1963

(en milliers de dollars)

Année	Recettes touristiques	Paielements touristiques	Solde
1958	36.195	9.809	26.386
1959	41.667	8.997	32.670
1960	49.260	11.827	37.433
1961	62.469	12.147	50.322
1962	75.986	14.734	61.252
1963	95.413	20.504	74.909

Comme il appert de ce tableau, la balance touristique de la Grèce présente un solde actif considérable.

XXXVIII.- Les recettes touristiques de la Grèce, comparées avec celles des autres pays, présentent, de premier abord naturellement, une image décevante.

TABLEAU No 7

LES RECETTES TOURISTIQUES DES DIFFERENTS PAYS

1963 - 1964

(chiffres en dollars)

Pays	1963	1964
Italie	932.000.000.-	1.035.000.000.-
Espagne	679.000.000.-	939.000.000.-
France	715.000.000.-	808.000.000.-
Allemagne	611.000.000.-	688.000.000.-
Angleterre	553.000.000.-	619.000.000.-
Suisse	511.000.000.-	560.000.000.-
Autriche	423.000.000.-	503.000.000.-
Hollande	214.000.000.-	242.000.000.-
Danemark	142.000.000.-	164.000.000.-
Irlande	139.000.000.-	165.000.000.-
Grèce	95.000.000.-	91.000.000.-
Norvège	92.000.000.-	98.000.000.-
Portugal	74.000.000.-	121.000.000.-
Turquie	7.700.000.-	8.300.000.-

Pourtant, l'image n'est pas tellement mauvaise si l'on prend en considération les données suivantes:

- a) Que les mouvement touristique est jusqu'à une certaine mesure proportionnel aux conditions générales de chaque pays et, en premier lieu, son étendue et sa population.
- b) Que la situation (position) géographique de la Grèce présente des désavantages par rapport à tous les autres pays de l'Europe, y compris l'Espagne et l'Irlande.
- c) L'effort et par conséquent le mouvement touristique a commencé avec un grand retard.

Il faut, en outre, remarquer que malgré le fait que la Grèce, au point de vue recettes touristiques, se trouve au bas de la liste des pays européens, sa position s'améliore si le classement s'effectue sur la base du solde des échanges touristiques. Tenant compte de ce classement, des pays comme l'Allemagne, l'Angleterre, la France, la Hollande et le Danemark, se placent après la Grèce.

XXXIX.- En ce qui concerne la Grèce, l'image décevante qui ressort des chiffres du Tableau No 7 (page 58), s'améliore si ces mêmes comparaisons sont faites sur la base des recettes touristiques en corrélation aux nombres absolus des arrivées de touristes dans les différents pays.

TABLEAU No 8

NOMBRE DE TOURISTES, RECETTES TOURISTIQUES
ET MOYENNE DE DEPENSE PAR TOURISTE en 1964

Pays	Touristes	Recettes touri- stiques en \$	Moyenne de dé- pense par touriste
Allemagne	6.127.375	688.000.000	112
Autriche	6.157.888	503.000.000	81
Espagne	10.506.675	939.000.000	89
France	10.250.000	1.090.000.000	106
Grèce	757.495	91.000.000	120
Irlande	1.687.000	165.000.000	97
Italie	10.600.000	1.035.000.000	97
Pays-Bas	1.761.541	242.000.000	131
Portugal	1.007.671	121.000.000	120
Royaume Uni	2.456.200	619.000.000	252
Suisse	5.836.808	560.000.000	95

Les chiffres de la dernière colonne du tableau précédent fournissent (en dollars) la moyenne de dépenses par tête de touriste, dans les différents pays. D'après ces chiffres, et avec la seule exception du Royaume Uni, la Grèce (et le Portugal) se placent immédiatement après la Hollande (\$ 131), avec une dépense moyenne de \$ 120 par touriste. D'ailleurs, la différence entre la Grèce et l'Espagne (\$ 89), l'Italie (\$ 97) et l'Autriche (\$ 81) est importante.

Dans le nombre des touristes de la page 60, sont inclus ceux qui ont visité le pays par bateau de croisières. Il est pourtant à remarquer que les devises dépensées par ces touristes ne figurent qu'en petit pourcentage dans les chapitres des recettes touristiques proprement dites. Par conséquent, si l'on déduisait ces touristes du nombre total, la moyenne de dépenses deviendrait plus élevée.

D'après les calculs de l'Office National du Tourisme, cette moyenne variait pendant les années 1950 et 1963, entre \$ 140 et \$ 160 et elle est tombée à \$ 135 en 1964.

La position favorable que la Grèce occupe dans le classement des différents pays, suivant la moyenne des dépenses par touriste, doit être attribuée à deux raisons:

- a) au niveau de revenu relativement plus élevé des touristes visitant le pays, et

b) à la durée moyenne de séjour, élevée. Cette dernière question sera traitée à la fin de cet exposé.

= 2 =

LES TOURISTES

XL.- Les nombres des touristes visitant la Grèce et qui figurent sous les chiffres des colonnes 1, 2 et 3 du tableau No 4 (page 50) et à l'annexe, reflètent , au point de vue statistique, la réalité exacte. Ces chiffres ne proviennent pas de l'évaluation indirecte basée sur l'occupation des hôtels ni des estimations approximatives d'entrées des touristes par les différentes frontières, comme il en est le cas pour les données statistiques de la plupart des autres pays.

En Grèce, ces chiffres proviennent d'un dépouillement quotidien des fiches de police qui sont établies pour toute personne qui passe les frontières grecques. Ce travail est fait par un service combiné de l'Office National du Tourisme et de l' "Administration Générale de Statistique" de la Grèce. Ainsi, cette formalité, quelque peu embarrassante pour les visiteurs de la Grèce, assure, au moins, des données statistiques complètes et exactes.

XLI.- La colonne No 1 (Tableau No 4, page 50), donne les chiffres des touristes arrivant en Grèce par les moyens de communication ordinaire et qui séjournent dans les hôtels et autres modes d'hébergement. Dans la colonne No 2 figurent, par contre, les chiffres des touristes qui arrivent en groupes et qui, pendant leur voyage, durant habituellement plusieurs jours, passent la nuit sur les bateaux.

Nous tenons à remarquer que les visiteurs de cette dernière catégorie sont de véritables touristes et non pas des "excursionnistes" comme ils sont classés par le Comité du Tourisme de l' "Organisation de Coopération et de Développement Economiques" dans son dernier rapport. Dans la catégorie d' excursionnistes doivent être compris les touristes qui entrent dans le pays par les pays limitrophes, pour une visite de quelques heures et les personnes qui, voyageant par bateau sur les lignes régulières, font une courte escale dans les ports. Ces deux catégories de visiteurs ne sont pas comprises dans nos tableaux.

XLII.- Comme il appert des tableaux mentionnés plus haut, l'augmentation des visiteurs entre les années 1950 - 1963 (compris) fut constante, le pourcentage d'augmentation variant d'année en année.

Entre les années 1959 et 1963, période qui profite des efforts des années préparatoires précédentes, ces pourcentages sont plus élevés et oscillent autour du 20%.

L'année 1964 est la première qui accuse un arrêt dans le courant ascendant du nombre des touristes; ceci s'explique par la crise de la question de Chypre.

XLIII.- Du point de vue de nationalité et pays de provenance des touristes, pendant toute cette période, les touristes de provenance des Etats Unis d'Amérique viennent à la tête de la liste et représentent 22% du total en 1963 et 21% en 1964. Ceci s'explique, en partie, par le fait que dans ces chiffres sont inclus les visiteurs d'origine grecque domiciliés aux Etats Unis d'Amérique et ayant la nationalité américaine. Ceux-ci maintiennent des liens étroits avec leur pays d'origine, visitant très souvent la Grèce.

Le nombre de touristes américains en Grèce, pendant ces dernières années, est aussi important en comparaison du nombre total de visiteurs américains ayant voyagé vers les pays de l'Europe et du bassin méditerranéen. Conformément aux chiffres publiés par les Services d'Immigration des Etats Unis d'Amérique, ce nombre s'élève à 1.109.000 en 1963 et 1.250.000 en 1964. En conséquence, de ceux-ci, 13.3% ont visité la Grèce en 1963 et 11.2% en 1964.

Par ordre d'importance, les touristes américains sont suivis par les allemands, les anglais, les français et, depuis les dernières années, les italiens et les suédois. Sous la rubrique "Grecs de l'étranger", figurent les citoyens grecs domiciliés à l'étranger et possédant des passeports consulaires.

Le Tableau No 9 qui suit, donne le nombre de visiteurs par pays de provenance pour les années 1963 et 1964 en chiffres absolus et en pourcentages.

TABLEAU No 9

TOURISTES PAR PAYS DE PROVENANCE

1963 - 1964

P a y s	1 9 6 3		1 9 6 4	
	Touristes	%	Touristes	%
E.U.A.	147.561	22,7	140.935	20,8
Allemagne	86.756	12,9	88.591	13,2
Angleterre	73.352	10,9	70.274	10,4
France	65.695	9,7	68.051	10,1
Italie	32.872	4,9	38.076	5,7
Suède	24.748	3,7	21.316	3,2
Autriche	18.907	2,8	17.422	2,5
Suisse	17.654	2,6	17.705	2,6
Danemark	10.299	1,5	15.465	2,3
Belgique	14.646	2,2	13.437	2,0
Hollande	10.288	1,5	12.621	1,9
Greco de l' étranger	28.887	4,3	24.511	3,7
Autres pays	141.255	21,0	145.198	21,6
Total:	672.920	100,0	673.602	100,0

XLIV.- La répartition des touristes par pays de provenance présente pour la Grèce une particularité en comparaison avec les autres pays touristiques de l'Europe. Cette particularité, d'ailleurs, caractérise la difficulté principale au développement touristique du pays et justifie, en grande partie, les niveaux relativement bas du mouvement touristique.

Tous les pays de l'Europe Occidentale voisinent avec d'autres pays qui sont eux-mêmes de grands exportateurs de touristes. Le plus grand pourcentage de touristes des pays européens provient de leurs pays voisins.

La Grèce voisine avec l'Albanie, la Yougoslavie, la Bulgarie et la Turquie seulement. De ces quatre pays, les deux (Albanie, Bulgarie) se trouvant derrière le rideau de fer, non seulement n'offrent pas de touristes à la Grèce mais, en même temps, ils constituent des zones d'isolation entre la Grèce et les autres pays de l'Europe. Les deux autres appartiennent aux pays qui fournissent les plus petits nombres de touristes au marché international.

Il est à remarquer que le pourcentage de touristes provenant des pays limitrophes de la Grèce, s'élève à 6,6% en 1963 et 5,5% en 1964.

Par contre, et à titre indicatif, nous signalons que, conformément aux données de la statistique internationale, en 1964 en Autriche 80% de l'ensemble des nuitées de touristes

étrangers provenaient des pays voisins. En France, ce pourcentage atteint 60%, en Suisse 50% et en Espagne - toujours pour la même année - les français qui visitèrent ce pays ont dépassé le 50% du chiffre global de visiteurs.

XLV.- En ce qui concerne l'évolution des nombres de touristes au cours de chaque année, les constatations des quinze dernières années amènent aux conclusions suivantes:

Les mois de janvier, février, novembre et décembre accusent les plus petits chiffres de visiteurs. Ces mois d'hiver représentent pour la Grèce la saison morte touristique. Il est à remarquer que les sports d'hiver, à cause du climat, n'ont pas pris d'essor et par conséquent le pays ne présente pas d'attractions hivernales de ce genre aux touristes. Le mouvement touristique des mois de mars et d'octobre est satisfaisant et représente le 10% du volume annuel. Ces mois constituent le commencement et la fin de la saison touristique par excellence qui s'étend depuis avril jusqu'en septembre.

Cette dernière période, est caractérisée par une légère regression pendant le mois de juin (période qui s'interpose entre les vacances de Pâques et les vacances d'été) et par une pointe importante durant les mois de juillet et d'août. Il est

à remarquer que la saison touristique est, en principe, de longue durée et que la pointe des mois de juillet et d'août n'est pas d'une ampleur assez marquée pour provoquer un déséquilibre sérieux dans l'industrie touristique. Par ailleurs, il est certain qu'avec un effort organisé et coordonné, le mouvement touristique des mois maigres pourrait être intensifié de façon que l'écart entre ces mois et les mois de juillet et août, ne s'agrandisse pas énormément. Sans cet effort, ce phénomène se produira certainement si, comme il est à attendre, le mouvement touristique se développe dans les années à venir.

XLVI.- En ce qui concerne les moyens de transport employés par les touristes, conformément aux données statistiques exactes, par points d'entrée, le tableau qui suit donne les chiffres pour les années 1963 et 1964.

TABLEAU No 10

REPARTITION DES TOURISTES PAR MOYENS D'ACCES

1963 - 1964

	1 9 6 3		1 9 6 4	
	Touristes	%	Touristes	%
Par avion	325.427	48,3	348.180	51,7
Par train	71.767	10,7	61.933	9,2
Par route	105.684	15,7	113.729	16,9
Par mer	170.042	25,3	149.760	22,2
Total:	672.920	100.-	673.602	100.-

XLVII.- Le tableau précédent demontre l'importance toute particulière que le trafic aérien représente pour la Grèce. Pendant les années 1963 et 1964, environ la moitié du nombre total des touristes est arrivée en Grèce par avion. Aussi une augmentation graduelle des arrivées en avion se fait remarquer d'année en année, de sorte qu'il est à prévoir que l'importance du trafic aérien proportionnellement aux autres modes de transport, augmentera dans les années à venir.

Ce phénomène se produira certainement en vue de l'emploi intensifié des avions "charter" par les touristes visitant la Grèce. Si jusqu'à maintenant ce mode de transport n'a pas pris l'essor auquel on aurait pu s'attendre, c'est à cause des imperfections techniques des aéroports grecs mais surtout à cause des entraves que l'Olympic Airways - concessionnaire de l'Etat - interpose à l'octroi des permis d'atterrissage aux avions "charter".

XLVIII.- Les touristes arrivant en Grèce par la Yougoslovie, la Turquie et, depuis l'année dernière, la Bulgarie figurent dans le tableau N° 10, sous la rubrique 'accès par route'. Ce mouvement se développa surtout depuis les dernières années lorsque la route Belgrade - frontière grecque fut donnée au trafic et lorsque les travaux de construction de la nouvelle route nationale entre Athènes - Salonique - Frontière Yougoslave fit des progrès permettant un voyage confortable.

TABLEAU No 11

NOMBRE DE VEHICULES ARRIVANT EN GRECE PAR ROUTE

1962 - 1965

Année	Yougoslavie		Turquie		Bulgarie		Total
	Privés	Autobus	Privés	Autobus	Privés	Autobus	
1962	18.084	226	3.133	214			21.657
1963	28.654	235	8.741	259			37.889
1964	31.121	315	7.670				39.106
1er se-							
mestre							
1965	12.203	272	2.716		630	123	15.944

Aux chiffres cités au tableau No 11, il faut ajouter les véhicules transportés par les Ferry-boats de la ligne Brincisi - Grèce. Il est à remarquer que les visiteurs arrivant en Grèce par Ferry-boat avec leur véhicule, figurent dans le tableau No 10, sous la rubrique des touristes arrivés par mer.

Les nombres de visiteurs et de voitures transportés par les Ferry-boats "Egnatia" et "Appia" pour les années 1962 - 1964, sont donnés dans le tableau qui suit.

TABLEAU No 12

MOUVEMENT DES FERRY-BOATS EGNATIA ET APPIA

1962 - 1964.

Année	E G N A T I A		A P P I A		T O T A L	
	Passagers	Véhicules	Passagers	Véhicules	Passagers	Véhicules
1962	29.181	4.690	26.266	4.634	55.447	9.324
1963	30.516	5.089	30.931	5.329	61.447	10.418
1964	26.888	4.235	25.303	4.388	52.191	8.624

Le nombre total de véhicules touristiques entrés en Grèce par route et par Ferry-boats était en 1962: 30.981, en 1963: 48.307 et 1964: 47.730.-

Ces chiffres sont inférieurs à la réalité car ces dernières années, un certain nombre de voitures - par très important - fut transporté en Grèce par d'autres ferry-boats plus petits ainsi que par des bateaux des lignes maritimes régulières. Cependant, ces chiffres ne peuvent pas être donnés avec exactitude.

XLIX.- En ce qui concerne le nombre de touristes arrivés en Grèce par mer, il faut ajouter aux chiffres du Tableau No 10 les chiffres de la colonne 2 du Tableau 4 (page 50), à

savoir les touristes arrivés en groupes par bateaux de croisières.

D'après ce qui précède, 238.315 touristes sont arrivés en Grèce en 1963 par mer et 233.653 sont arrivés, par le même moyen d'accès, en 1964.

De ce qui précède, il résulte que les communications maritimes gardent une place prépondérante dans le développement touristique de la Grèce et sont, après l'avion, celles qui contribueront à la croissance touristique du pays.

L.- La durée moyenne du séjour des touristes en Grèce est calculée sur la base des détails mentionnés sur les fiches de police, établies lors du départ de chaque touriste. Jusqu'en 1963, les données de cette statistique doivent être considérées comme très exactes. Par contre, nous avons des raisons de croire que pour l'année 1964 ces mêmes données ne reflètent pas d'une façon aussi exacte la réalité.

TABLEAU No 13

DUREE MOYENNE DE SEJOUR DES
TOURISTES EN GRECE

Année	Moyenne de séjour	Année	Moyenne de séjour
1955	9,5	1960	10,3
1956	10,4	1961	10,3
1957	10,2	1962	10,1
1958	9,9	1963	10,0
1959	10,1	1964	8,3

La durée moyenne de séjour qui durant les années 1955 - 1963 se maintenait presque constamment au niveau de 10 jours, marque en 1964 une diminution importante. Ceci induit à la réflexion que ce changement est dû aux conditions anormales qui ont régné en Grèce (en raison de la crise surgie dans la question de Chypre) pendant cette année. Il est probable qu'un certain nombre de touristes se sont vus obligés d'accélérer leur départ. D'autre part, ceci pourrait être attribué à des imperfections de la statistique.

En comparaison avec les autres pays, la Grèce présente une durée moyenne de séjour des touristes satisfaisante.

Ainsi, pour l'année 1963, à part l'Angleterre où cette durée était de 34,5 jours, la Grèce a fait preuve d'un coefficient plus élevé que celui de la France (8,8), de l'Italie (5,4), de l'Autriche (6,6), etc.

Le nombre des nuitées réalisées par l'ensemble des touristes en Grèce (d'après les évaluations de l'Office National du Tourisme), s'élève de 3.934.522 en 1961, à 4.921.803 en 1962, 6.135.495 en 1963 et 5.101.921 en 1964.

A N N E X E

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE EN GRECE 1950 - 1964

(VISITEURS EN CROISIERE NON COMPRIS)

A N N E X E

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE EN GRECE 1950 - 1964

(VISITEURS EN CROISIERE NON COMPRIS)

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE EN GRECE 1950 - 1964

[1.81]

(VISITEURS EN CROISIÈRES NON COMPRIS)

PAYS DE PROVENANCE	ANNÉES	JAN.	FÉV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	T O T A L
ASIE ET EXTREME ORIENT.	1950	7	3	16	19	20	31	25	26	15	16	9	20	207
	1951	13	12	11	26	17	38	59	57	38	41	13	24	349
	1952	5	8	9	21	11	12	7	45	11	71	12	23	235
	1953	16	22	35	44	37	30	108	59	52	43	32	39	517
	1954	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24
	1955	-	-	2	52	58	87	67	98	220	75	40	31	730
	1956	27	24	26	57	100	91	120	245	484	504	362	293	2.333
	1957	222	216	381	516	528	619	1.342	1.479	1.214	935	685	339	8.476
	1958	282	303	162	448	474	658	1.051	1.025	761	601	400	339	6.504
	1959	368	305	339	385	465	457	945	870	938	630	331	352	6.38
	1960	297	251	339	601	665	570	918	1.112	1.083	951	601	379	7.767
	1961	287	370	479	531	635	888	1.402	1.676	1.391	1.118	649	471	9.897
	1962	422	405	756	727	827	1.031	1.521	1.490	1.482	1.011	949	686	11.307
	1963	447	430	785	1.115	1.154	1.355	2.709	1.881	1.900	1.655	1.185	742	15.358
	1964	525	516	916	960	1.227	1.267	1.760	2.117	2.079	1.321	1.095	792	14.575
AUSTRALIE	1950	59	15	13	61	31	52	11	22	12	11	13	10	310
	1951	14	7	28	19	60	20	15	22	45	13	14	13	270
	1952	1	31	16	8	91	16	23	18	39	37	14	30	324
	1953	19	11	26	35	49	32	32	62	18	32	30	27	373
	1954	19	39	62	74	84	84	54	106	63	56	101	26	768
	1955	63	41	80	173	151	113	154	124	107	76	51	45	1.178
	1956	22	129	58	127	95	116	87	75	54	85	44	16	908
	1957	22	31	86	102	96	106	150	124	140	108	76	103	1.144
	1958	61	111	107	298	249	205	239	172	177	120	114	94	1.947
	1959	50	232	171	169	228	214	218	294	213	241	136	108	2.274
	1960	127	158	223	635	376	565	279	483	422	388	187	270	4.113
	1961	158	589	321	993	525	600	404	571	422	493	241	317	5.714
	1962	201	386	291	581	471	696	525	856	467	580	313	369	6.006
	1963	313	441	645	1.221	671	935	763	875	535	700	359	517	7.975
	1964	248	411	528	1.121	797	1.208	888	1.084	953	791	474	465	8.968
AUTRICHE	1950	14	11	15	23	11	17	19	10	34	24	27	17	222
	1951	33	10	28	17	50	115	27	23	73	51	29	82	538
	1952	75	39	41	52	28	48	49	49	47	55	43	110	636
	1953	16	34	26	185	82	46	122	93	143	44	73	74	958
	1954	67	114	121	293	413	239	318	539	671	240	119	145	3.279
	1955	97	114	181	536	535	341	869	852	716	323	156	142	4.862
	1956	203	101	686	505	539	365	1.245	727	602	403	180	102	5.658
	1957	86	159	193	854	391	359	943	877	585	461	159	128	5.195
	1958	95	75	247	405	484	439	765	810	646	425	126	130	4.647
	1959	171	95	845	547	776	421	1.289	1.059	1.378	335	134	176	7.226
	1960	134	100	241	1.259	660	679	1.510	1.544	1.282	509	183	218	8.319
	1961	149	145	618	846	1.351	1.050	2.660	2.852	2.168	576	235	127	12.847
	1962	179	193	387	1.996	1.597	1.676	3.339	2.964	2.061	698	273	378	15.741
	1963	347	356	553	2.269	1.750	2.195	4.728	2.677	2.079	948	489	516	18.907
	1964	450	317	1.474	1.099	2.172	1.396	3.180	3.226	2.145	895	521	547	17.422

(VISITEURS EN CROISIÈRES NON COMPRIS)

PAYS DE PROVENANCE	ANNÉES	JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	T O T A L
BELGIQUE ET LUXEMBOURG	1950	19	16	21	42	27	30	71	67	55	44	28	21	441
	1951	40	30	60	38	31	35	296	333	112	36	29	29	1.069
	1952	28	27	78	56	68	52	329	308	349	129	51	39	1.514
	1953	59	29	59	114	60	175	300	268	363	103	62	85	1.677
	1954	38	45	101	153	171	204	481	593	257	145	75	84	2.347
	1955	72	80	135	336	290	264	726	802	402	159	131	96	3.493
	1956	79	76	264	173	247	224	784	582	385	140	88	92	3.080
	1957	56	53	140	270	332	354	1.308	843	443	243	148	113	4.343
	1958	94	114	267	228	315	288	976	583	514	268	144	139	3.930
	1959	125	113	222	365	397	630	1.890	1.214	473	265	185	134	6.013
	1960	104	187	220	530	481	547	1.753	1.066	492	257	223	165	6.025
	1961	140	147	333	378	592	604	2.840	2.916	1.031	298	216	179	5.674
	1962	147	147	272	745	909	1.124	3.544	1.859	1.081	422	239	253	10.742
	1963	239	185	296	843	966	1.465	5.182	2.980	1.320	556	289	325	14.646
	1964	199	188	574	702	1.021	1.038	4.806	2.510	1.194	569	303	333	13.437
C A N A D A	1950	11	24	13	53	18	38	40	33	23	30	13	12	308
	1951	15	22	34	28	27	36	41	46	61	42	23	13	388
	1952	24	19	17	44	39	38	68	41	56	50	43	30	469
	1953	22	27	43	51	34	59	71	61	17	46	15	40	486
	1954	34	40	78	105	119	95	137	126	105	66	59	65	1.029
	1955	61	53	88	134	144	139	165	183	154	101	81	69	1.372
	1956	55	69	113	139	102	129	199	175	104	65	63	40	1.253
	1957	37	40	75	125	155	204	234	181	146	113	71	113	1.521
	1958	68	65	133	239	172	207	306	372	301	148	129	143	2.283
	1959	100	107	258	293	259	304	453	443	298	268	166	140	2.989
	1960	172	177	274	428	357	416	504	534	376	311	238	171	3.958
	1961	183	151	495	431	609	508	721	699	454	334	277	305	5.167
	1962	196	318	472	896	660	720	1.266	880	568	440	352	325	7.093
	1963	242	257	589	1.017	873	862	2.171	1.017	894	681	372	439	9.414
	1964	305	370	662	985	972	1.054	1.501	1.278	919	761	617	432	9.856
DANEMARK	1950	9	16	29	26	16	18	6	15	23	17	15	22	212
	1951	10	12	31	20	25	16	20	24	18	28	13	20	237
	1952	10	13	18	20	22	14	18	11	53	37	22	34	272
	1953	17	113	23	18	44	29	55	46	67	87	52	32	481
	1954	44	38	41	85	292	154	157	84	161	203	65	26	1.350
	1955	35	42	71	146	130	101	275	108	214	155	32	33	1.342
	1956	34	37	70	137	83	131	220	115	146	92	54	31	1.150
	1957	36	55	93	128	103	166	326	186	291	116	60	75	1.635
	1958	69	56	114	192	166	172	239	195	244	124	114	70	1.755
	1959	40	88	84	238	311	271	456	234	268	209	118	55	2.372
	1960	62	57	131	347	250	253	372	272	352	248	135	143	2.622
	1961	107	116	244	260	330	406	544	571	457	328	149	111	3.623
	1962	100	88	233	455	540	824	1.495	794	893	476	179	122	6.208
	1963	128	129	542	735	910	976	2.830	1.488	1.168	933	346	114	10.299
	1964	123	328	1.004	1.312	1.448	1.408	3.072	2.209	2.546	1.510	366	139	15.465

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE EN GRECE 1950 - 1964
(VISITEURS EN CROISIÈRES NON COMPRIS)

- 3 - [1.83]

PAYS DE PROVENANCE	ANNEES	JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	T O T A L
EGYPTE ET SOUDAN	1950	9	13	14	31	66	139	196	136	58	31	24	23	740
	1951	40	15	37	36	50	79	217	204	101	60	55	36	948
	1952	21	22	20	43	63	85	197	115	99	41	20	18	744
	1953	28	17	18	21	33	59	170	125	151	42	56	30	750
	1954	26	21	25	48	156	321	474	472	263	81	71	45	1.893
	1955	42	44	53	92	149	220	501	554	242	101	36	35	2.069
	1956	79	45	41	71	147	233	375	314	211	138	127	94	1.875
	1957	84	87	107	134	152	222	446	469	467	200	115	138	2.701
	1958	112	57	136	146	242	272	434	347	283	243	124	94	2.490
	1959	87	66	84	107	172	267	456	438	310	222	65	100	2.374
	1960	67	70	99	154	295	387	620	528	374	230	138	138	3.160
	1961	109	149	112	173	252	351	524	582	375	209	147	144	3.137
	1962	106	137	126	183	307	435	655	745	432	320	208	157	3.811
	1963	108	84	139	187	178	369	719	443	253	266	163	146	3.055
	1964	138	92	166	185	320	433	637	641	516	299	210	147	3.784
FINLANDE	1950	4	5	1	6	2	2	3	4	1	4	4	-	36
	1951	1	-	-	-	2	6	-	10	5	2	10	5	41
	1952	4	1	46	5	7	10	-	2	6	23	5	1	110
	1953	1	9	5	25	42	7	8	8	28	10	11	16	170
	1954	5	23	12	62	87	55	20	18	31	15	16	11	355
	1955	4	8	12	51	51	103	89	23	64	40	16	7	468
	1956	10	8	37	55	47	68	30	36	68	55	20	8	442
	1957	4	26	26	32	33	47	63	25	40	56	12	12	376
	1958	7	4	14	181	51	119	102	50	55	25	16	7	636
	1959	5	12	26	52	104	71	45	53	32	32	15	9	456
	1960	7	20	22	53	67	152	90	35	89	53	76	28	742
	1961	18	18	43	68	182	239	176	196	81	224	39	30	1.314
	1962	15	37	122	219	216	358	256	176	156	195	51	38	1.829
	1963	21	36	73	249	194	506	605	305	206	124	68	44	2.431
	1964	26	71	128	233	295	408	250	267	345	165	151	29	2.368
F R A N C E	1950	81	56	83	164	86	116	189	418	207	120	116	146	1.782
	1951	80	123	190	134	122	200	1.263	854	391	218	90	156	3.021
	1952	102	98	151	425	284	1.012	2.755	1.387	2.403	1.743	210	148	10.718
	1953	103	122	221	428	385	829	2.504	3.053	3.817	376	263	303	12.402
	1954	170	175	314	1.031	681	1.175	4.265	5.337	1.320	482	314	287	15.551
	1955	233	288	378	848	974	1.707	4.809	6.696	2.083	500	296	248	19.130
	1956	254	253	682	647	1.079	1.585	5.807	6.277	1.877	539	485	396	19.981
	1957	363	292	441	1.114	1.137	2.115	6.183	7.620	2.424	712	392	293	22.986
	1958	309	288	732	931	1.368	1.179	4.314	5.812	2.067	600	349	376	18.325
	1959	389	389	729	888	1.500	2.987	6.799	8.447	2.199	898	607	515	26.427
	1960	464	507	745	1.640	1.554	2.707	8.683	9.286	2.179	1.243	677	536	30.221
	1961	478	543	1.559	1.586	2.421	3.931	13.437	14.239	6.553	1.576	696	749	47.768
	1962	782	631	1.121	3.097	3.183	4.944	14.794	14.711	5.128	1.556	864	1.060	51.871
	1963	751	53	1.493	3.406	3.745	5.582	18.151	19.772	8.124	2.023	1.027	1.048	65.695
	1964	797	879	2.590	2.728	3.701	5.928	18.129	23.464	5.739	1.759	1.181	1.156	68.051

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE EN GRECE 1950 - 1964

(VISITEURS EN CROISIÈRES NON COMPRIS)

[1.84]

- 4 -

PAYS DE PROVENANCE	ANNES	JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	T O T A
ALLEMAGNE	1950	35	23	29	33	48	47	42	34	39	54	47	48	479
	1951	40	50	58	56	40	70	105	89	126	162	103	55	954
	1952	57	77	102	181	135	112	96	79	268	256	136	128	1.624
	1953	1951	95	276	472	302	153	220	461	414	340	307	269	3.340
	1954	192	213	528	1.615	995	640	1.042	1.833	2.002	1.023	472	408	10.963
	1955	380	404	931	2.403	1.833	1.305	1.451	2.596	3.031	1.420	548	568	16.910
	1956	478	427	1.555	1.854	1.870	1.176	1.523	3.202	2.866	1.556	774	486	18.167
	1957	414	478	1.090	3.301	2.036	1.756	2.607	4.338	3.982	1.800	750	536	23.178
	1958	503	548	1.814	2.453	2.880	1.802	3.215	4.679	4.114	2.111	753	489	25.361
	1959	640	693	3.425	3.409	4.011	1.875	5.178	5.115	5.246	2.841	962	709	34.104
	1960	721	671	1.814	6.920	3.716	2.598	4.957	7.512	6.427	2.956	1.170	867	40.229
	1961	710	909	4.181	5.040	5.524	3.492	7.271	7.923	7.192	4.181	1.323	1.133	48.079
	1962	1.058	957	2.670	9.450	5.847	5.740	9.576	13.338	12.777	5.248	1.434	1.522	69.617
	1963	1.215	1.107	4.190	10.894	8.735	6.561	13.178	16.225	14.948	6.148	1.855	1.400	86.756
	1964	1.283	1.196	7.021	7.547	11.494	6.375	12.096	18.340	14.698	4.932	2.186	1.423	88.591
IRLANDE	1950	1	-	-	-	-	1	-	-	2	-	2	-	6
	1951	1	-	6	4	12	2	2	4	2	3	1	-	37
	1952	-	1	2	-	-	2	2	-	3	3	-	-	16
	1953	-	3	2	-	5	-	5	14	12	2	4	1	48
	1954	8	-	6	11	11	5	5	8	25	9	9	5	102
	1955	1	2	1	30	9	13	9	32	25	10	9	3	153
	1956	4	1	4	12	9	4	18	12	7	46	6	3	126
	1957	2	2	11	18	3	7	12	16	12	15	9	9	116
	1958	24	7	6	8	15	22	25	24	18	15	23	8	193
	1959	4	2	12	15	22	17	40	40	44	10	41	16	263
	1960	12	5	22	55	23	26	40	65	56	31	28	13	376
	1961	18	13	30	49	55	50	62	67	86	50	30	10	530
	1962	31	6	24	36	85	67	53	110	97	83	39	35	705
	1963	9	28	43	98	91	84	220	121	137	152	119	14	1.116
	1964	26	26	70	94	89	113	126	183	247	178	49	32	1.233
I S R A E L	1950	17	15	25	18	18	26	27	45	28	14	28	19	280
	1951	13	6	5	30	12	11	15	27	25	53	19	11	224
	1952	13	8	26	21	36	18	39	31	41	27	32	28	320
	1953	33	17	20	32	41	56	62	89	96	91	70	55	662
	1954	52	45	52	58	79	101	145	147	161	128	73=	85	1.126
	1955	49	56	59	71	94	104	159	180	216	134	95	98	1.315
	1956	93	57	107	122	86	161	238	284	256	200	110	90	1.804
	1957	116	149	135	119	140	173	315	407	338	207	169	157	2.425
	1958	94	58	82	90	108	158	395	364	217	150	86	85	1.897
	1959	104	89	88	72	153	207	500	639	326	204	213	143	2.717
	1960	92	98	111	135	210	230	797	845	486	292	151	135	3.582
	1961	94	108	168	231	262	338	856	871	558	327	226	191	4.270
	1962	118	101	154	188	254	325	1.046	973	569	252	172	146	4.298
	1963	125	96	190	203	233	432	1.264	920	397	413	227	136	4.636
	1964	133	218	194	231	274	527	962	1.203	854	503	225	190	5.514

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE EN GRECE 1950 - 1964

- 5 -

(VISITEURS EN CROISIÈRES NON COMPRIS)

PAYS DE PROVENANCE	ANNES	JAN.	FEB.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	T O T A
ITALIE	1950	120	80	121	131	144	121	156	191	159	168	111	122	1.624
	1951	121	73	173	138	150	149	269	213	251	216	161	152	2.066
	1952	147	102	153	263	205	225	284	296	257	580	274	182	2.968
	1953	268	244	278	387	208	410	492	490	633	278	235	227	4.150
	1954	157	173	235	413	399	522	745	845	566	358	239	294	4.946
	1955	278	197	273	553	403	538	830	1.074	654	449	265	293	5.787
	1956	445	206	386	322	464	577	1.203	1.393	1.045	499	337	299	7.176
	1957	289	266	480	995	790	754	1.236	1.857	1.178	691	388	395	9.319
	1958	325	240	540	1.055	526	739	1.475	1.803	817	589	491	426	9.010
	1959	395	461	954	764	782	1.228	1.729	2.884	1.495	902	584	537	12.715
	1960	622	457	484	1.424	991	1.215	2.331	4.201	1.986	956	683	610	15.951
	1961	579	443	1.542	1.571	1.383	1.610	3.780	3.969	2.403	1.334	711	840	20.165
	1962	712	547	741	3.378	1.748	2.180	4.680	6.752	3.906	1.331	853	1.054	27.882
	1963	625	752	1.153	3.145	2.130	2.144	6.024	8.414	5.032	1.709	665	1.079	32.872
	1964	945	821	2.523	2.381	2.655	2.606	6.493	10.611	4.783	1.927	985	1.346	38.076
AMERIQUE LATINE	1950	35	29	19	52	39	68	33	25	23	46	13	18	400
	1951	23	12	55	53	40	49	69	61	83	80	25	24	574
	1952	35	19	31	51	72	59	47	52	66	52	37	27	548
	1953	44	51	52	145	84	86	73	91	22	150	50	29	787
	1954	11	-	-	-	-	-	25	67	91	115	48	99	456
	1955	93	54	85	133	122	173	94	151	202	82	67	80	1.336
	1956	40	61	89	124	150	151	116	171	123	126	51	83	1.285
	1957	36	56	75	110	102	123	109	196	165	137	77	56	1.242
	1958	52	75	106	216	410	208	323	246	200	192	86	133	2.247
	1959	83	62	165	179	286	425	213	309	336	278	106	130	2.572
	1960	85	96	145	365	507	269	369	484	462	374	202	174	3.555
	1961	264	121	264	488	590	890	569	623	448	504	254	263	5.308
	1962	290	187	345	657	1.018	657	626	715	647	549	395	302	6.388
	1963	299	218	465	699	1.423	890	970	844	675	622	339	283	7.427
	1964	413	418	502	720	1.192	920	847	1.157	1.302	1.005	575	672	9.723
LIBAN	1950	1	3	3	5	6	7	17	18	11	14	5	7	97
	1951	7	10	9	38	16	37	5	13	26	26	18	26	231
	1952	4	24	17	7	10	23	37	29	16	38	33	8	246
	1953	23	15	10	16	30	23	40	30	11	16	17	9	240
	1954	16	10	20	33	58	70	94	83	60	40	57	34	575
	1955	22	19	32	29	42	65	108	101	103	58	34	39	652
	1956	32	30	42	78	67	108	123	110	116	106	78	63	953
	1957	36	39	79	91	94	95	130	188	172	95	76	38	1.133
	1958	26	28	126	196	84	106	113	128	144	90	88	49	1.178
	1959	29	67	97	104	127	112	205	282	261	104	89	86	1.563
	1960	64	44	50	116	120	142	210	499	228	123	110	87	1.801
	1961	74	57	70	157	114	137	300	339	299	199	113	88	1.947
	1962	90	73	87	182	241	232	426	816	563	295	179	202	3.386
	1963	108	181	208	312	282	275	909	872	629	524	329	295	4.924
	1964	242	152	314	239	315	387	731	846	766	452	235	304	4.983

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE EN GRECE 1950 - 1964

(VISITEURS EN CROISIÈRES NON COMPRIS)

- 6 -

PAYS DE PROVENANCE	ANNEES	JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	T O T A L
PAYS- BAS	1950	10	10	22	19	27	33	38	29	19	16	20	31	274
	1951	14	10	20	40	52	63	50	53	43	39	38	17	439
	1952	19	23	48	48	25	22	31	23	38	67	41	48	433
	1953	19	52	32	104	73	57	63	57	34	74	65	60	700
	1954	43	48	67	163	107	125	185	177	211	103	87	65	1.381
	1955	58	84	125	224	285	197	275	253	272	439	97	98	2.107
	1956	54	84	169	228	213	183	362	352	255	169	92	69	2.230
	1957	82	83	167	323	286	248	492	340	353	189	120	90	2.773
	1958	91	63	141	278	265	141	469	346	306	247	129	99	2.575
	1959	81	138	146	338	567	303	497	535	384	251	213	69	3.520
	1960	80	113	205	411	462	353	835	611	579	379	240	178	4.446
	1961	144	167	402	597	880	590	1.402	1.584	795	442	185	234	7.423
	1962	149	109	299	646	885	767	1.440	1.220	1.042	1.303	358	226	8.444
	1963	197	242	366	836	1.106	892	2.898	1.328	931	711	469	312	10.288
	1964	241	293	495	1.019	1.326	1.336	2.470	2.067	1.786	919	386	283	12.621
NORVEGE	1950	14	13	16	16	11	13	11	9	3	20	6	4	136
	1951	10	6	24	12	14	10	15	20	11	7	15	9	153
	1952	8	9	10	13	12	9	6	11	8	25	9	8	128
	1953	5	5	-	16	21	18	11	19	14	26	23	17	175
	1954	8	13	14	31	25	42	41	25	99	37	33	15	383
	1955	10	27	39	40	36	39	81	51	72	70	30	29	524
	1956	30	24	43	38	63	66	73	52	49	49	28	32	547
	1957	35	39	52	43	73	66	131	64	57	89	51	40	740
	1958	45	40	72	77	95	67	105	61	83	95	75	51	866
	1959	32	40	55	75	87	75	155	117	108	113	60	43	1.050
	1960	43	50	58	139	90	74	146	109	170	118	98	76	1.191
	1961	40	50	120	143	99	140	181	192	226	168	111	99	1.578
	1962	50	57	108	324	192	187	482	356	414	276	110	66	2.622
	1963	85	60	212	402	330	272	638	215	342	348	141	56	3.101
	1964	56	89	209	249	223	261	418	544	576	499	148	69	3.341
PORTUGAL	1950	-	1	1	5	1	2	5	12	3	3	4	2	39
	1951	2	2	2	3	5	7	1	7	9	4	3	8	53
	1952	-	2	-	7	8	4	3	-	16	5	4	3	52
	1953	2	5	13	4	3	4	3	7	8	3	10	7	69
	1954	1	9	8	12	7	5	7	8	14	4	4	4	83
	1955	4	1	14	14	22	16	15	20	55	20	56	10	247
	1956	5	4	5	28	25	24	9	17	18	14	1	6	156
	1957	5	7	15	13	14	17	14	50	41	12	21	15	224
	1958	3	9	11	28	26	22	35	43	35	24	15	19	270
	1959	15	17	28	29	36	45	51	47	84	26	14	18	410
	1960	11	23	19	37	40	35	45	57	96	40	52	18	473
	1961	20	19	25	24	51	43	37	45	53	33	25	22	397
	1962	18	14	28	39	56	30	68	57	220	59	42	16	647
	1963	16	44	37	65	42	65	98	112	103	53	22	21	678
	1964	21	14	58	28	86	66	42	101	162	147	70	36	831

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE EN GRECE 1950 - 1964

(VISITEURS EN GROISIERES NON COMPRIS)

- 7 -

PAYS DE PROVENANCE	ANNES	JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
UNION DE L AFRIQUE DU SUD	1950	-	9	9	26	20	46	21	32	20	5	7	7	202
	1951	6	15	34	38	32	19	30	22	11	18	0	10	241
	1952	4	8	-	32	14	18	14	12	24	18	8	6	158
	1953	11	14	30	29	38	21	60	37	9	26	22	61	358
	1954	7	15	64	117	142	98	85	58	77	44	31	41	779
	1955	37	37	57	152	171	124	137	144	93	70	52	61	1.135
	1956	35	39	61	114	103	103	94	100	54	65	29	28	825
	1957	35	36	63	142	143	196	223	253	228	202	156	112	1.789
	1958	97	60	184	245	330	256	209	176	124	116	65	95	1.960
	1959	53	44	103	241	249	222	296	270	204	179	171	169	2.201
	1960	182	88	249	425	367	385	434	431	337	265	195	426	3.784
	1961	461	256	433	720	762	813	692	712	495	323	261	231	6.159
	1962	472	290	367	950	837	721	730	582	526	330	234	362	6.401
	1963	341	210	474	716	989	734	912	633	357	499	345	556	6.766
	1964	662	159	421	687	822	535	510	539	529	500	371	472	6.207
ESPAGNE	1950	7	1	18	148	10	31	11	21	5	18	35	14	169
	1951	8	15	14	25	18	14	27	13	35	7	10	10	194
	1952	28	13	14	20	21	19	15	22	36	31	45	21	288
	1953	9	7	24	24	17	19	25	20	8	12	14	5	184
	1954	12	11	16	42	25	31	44	35	39	36	26	24	341
	1955	38	32	39	70	54	29	73	52	53	40	49	34	553
	1956	21	30	21	34	58	55	61	62	59	55	30	48	534
	1957	23	30	83	61	49	63	66	127	98	71	23	38	722
	1958	31	21	55	72	36	52	57	52	55	41	60	50	582
	1959	36	41	49	85	73	55	113	120	69	53	62	42	798
	1960	54	33	33	112	77	63	140	159	85	70	90	50	996
	1961	65	46	104	105	114	105	214	248	171	190	162	79	1.603
	1962	101	62	73	182	1.053	191	201	258	211	84	120	94	2.630
	1963	75	73	135	254	181	231	330	305	172	135	196	87	2.184
	1964	156	82	258	149	282	188	201	314	403	215	134	170	2.552
SUEDE	1950	17	27	26	27	36	21	23	18	8	39	13	26	287
	1951	3	8	42	28	38	35	40	78	40	14	40	29	395
	1952	22	24	50	58	61	62	41	21	80	93	53	27	592
	1953	21	27	82	107	98	161	72	71	123	156	99	64	1.081
	1954	22	60	108	136	197	256	296	103	208	198	166	38	1.788
	1955	84	67	183	217	224	466	296	287	371	271	86	58	2.710
	1956	41	63	165	232	169	510	355	265	346	202	87	34	2.269
	1957	59	57	158	230	254	357	329	259	387	210	98	111	2.509
	1958	61	75	267	424	392	613	449	439	524	277	39	112	3.672
	1959	70	100	240	856	705	539	741	425	1.173	791	195	131	5.966
	1960	143	165	371	631	642	787	754	347	1.034	593	253	197	5.917
	1961	158	190	906	1.255	1.086	1.096	1.355	1.405	1.443	1.325	310	222	10.751
	1962	128	251	1.160	2.215	1.668	2.746	2.903	2.460	3.490	2.264	229	314	19.828
	1963	147	224	1.399	3.132	2.869	3.496	3.858	3.095	4.079	1.821	404	224	24.748
	1964	170	194	1.343	2.332	2.564	2.710	3.278	3.256	3.124	1.747	388	210	21.316

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE EN GRECE 1950 - 1964

- 8 -

(VISITEURS EN CROISIÈRES NON COMPRIS)

PAYS DE PROVENANCE	ANNES	JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	T O T A L
SUISSE	1950	37	37	111	62	41	43	40	44	61	62	56	34	628
	1951	25	38	160	64	55	63	88	61	132	87	58	42	873
	1952	34	39	92	86	75	72	117	95	171	169	70	44	1.064
	1953	43	48	92	208	115	97	143	155	285	173	60	70	1.489
	1954	51	71	142	309	245	198	572	406	438	427	99	81	3.039
	1955	103	126	259	449	477	517	806	594	860	522	162	104	4.979
	1956	138	128	302	438	531	406	897	687	718	493	136	94	4.968
	1957	105	143	219	717	684	589	1.442	1.065	954	514	173	127	6.723
	1958	127	123	351	601	681	621	1.261	1.005	821	697	256	166	6.710
	1959	154	216	550	722	822	703	1.351	1.038	1.327	808	411	311	8.413
	1960	234	230	383	982	933	579	1.500	1.249	1.442	1.024	418	291	9.268
	1961	309	252	768	1.144	1.342	1.276	2.642	2.827	1.801	1.289	459	244	14.453
	1962	247	279	568	1.580	1.491	1.389	3.237	1.749	1.786	1.232	380	251	14.189
	1963	220	297	968	1.565	1.760	1.545	4.326	2.606	1.827	1.541	653	346	17.654
	1964	332	370	1.304	1.523	1.861	1.634	3.491	2.407	2.414	1.393	540	427	17.705
TURQUIE	1950	79	92	239	409	201	266	258	403	345	282	176	172	2.942
	1951	110	150	211	1.100	190	350	352	155	523	288	178	169	3.776
	1952	108	192	286	775	337	723	325	533	471	881	639	692	5.942
	1953	471	498	773	1.006	674	473	1.244	677	662	866	673	648	8.565
	1954	601	696	1.029	2.248	1.443	2.034	2.832	1.531	1.252	896	616	620	15.798
	1955	419	454	455	1.869	730	915	1.736	1.892	1.118	960	868	939	12.355
	1956	718	507	849	1.210	1.602	1.093	1.534	1.786	1.476	1.227	784	721	13.507
	1957	600	684	750	1.024	963	1.155	1.491	1.410	1.259	869	751	618	11.574
	1958	439	353	554	1.155	973	838	903	1.138	930	755	601	607	9.246
	1959	438	473	456	1.064	1.065	1.282	1.662	2.024	1.893	1.166	824	1.203	13.550
	1960	746	606	837	1.897	1.172	278	349	528	605	388	377	369	8.152
	1961	317	306	470	528	549	918	2.160	2.638	1.842	1.714	1.100	1.252	13.794
	1962	1.010	835	1.167	1.945	2.611	2.743	3.668	4.120	3.282	2.597	2.106	2.807	28.891
	1963	1.641	1.258	1.793	2.837	2.497	3.392	4.439	4.875	4.961	3.165	2.162	2.742	35.762
	1964	1.442	939	1.294	1.285	1.279	1.391	1.943	2.214	2.265	1.823	1.429	1.797	19.101
ROYEMME UNI	1950	373	280	398	723	663	517	833	800	841	626	322	304	6.686
	1951	290	270	450	1.320	502	450	1.123	1.007	1.183	660	314	333	7.902
	1952	284	307	423	603	623	365	1.256	753	1.270	863	395	383	7.625
	1953	220	400	509	748	646	628	1.224	1.278	1.359	1.229	905	564	9.710
	1954	325	422	758	1.343	1.272	1.254	2.004	2.729	2.013	1.192	624	559	14.495
	1955	585	437	868	1.720	1.734	1.603	2.410	3.240	2.512	1.608	649	582	17.948
	1956	474	450	552	812	1.008	1.071	1.660	2.218	1.457	927	671	685	11.985
	1957	676	517	794	1.327	1.240	1.672	2.551	3.005	2.430	1.363	1.116	848	17.539
	1958	706	734	1.023	2.143	1.686	2.027	3.125	3.532	3.008	1.631	1.038	918	21.571
	1959	925	968	2.850	2.943	3.247	2.981	4.805	6.517	5.658	2.714	1.482	1.362	36.452
	1960	1.243	1.174	1.975	4.246	3.907	3.319	5.800	7.126	5.546	3.153	1.650	1.617	40.756
	1961	1.572	1.635	2.905	5.363	5.175	4.444	7.959	8.385	6.174	3.998	2.169	1.937	51.716
	1962	1.930	1.602	2.706	6.566	6.179	6.589	10.571	14.033	9.332	4.344	2.532	2.483	68.867
	1963	1.416	1.795	3.351	7.739	7.065	6.851	12.782	14.066	9.160	4.564	2.509	2.054	73.352
	1964	1.646	1.752	3.997	5.783	6.673	6.643	12.322	14.809	8.550	3.979	2.178	1.942	70.274
CHYPRE	1963	800	426	419	904	602	909	2.563	2.693	1.964	1.246	495	586	13.607
	1964	959	461	471	583	790	727	1.843	2.397	2.388	1.132	720	1.003	13.474

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE EN GRECE 1950 - 1964
(VISITEURS EN CROISIÈRES NON COMPRIS)

- 9 -

PAYS DE PROVENANCE	ANNES	JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	T O T A
ETATS UNIS	1950	550	500	963	1.637	1.302	1.767	1.185	1.029	760	712	548	506	11.459
	1951	603	590	931	1.590	1.040	1.380	1.454	1.447	1.320	1.072	815	463	12.705
	1952	571	759	906	1.859	992	2.295	1.809	1.666	1.814	1.174	969	927	15.741
	1953	958	723	1.919	1.647	2.048	2.614	2.567	2.258	2.446	2.879	1.705	1.784	23.548
	1954	565	934	1.563	3.410	2.776	2.999	3.355	2.627	2.261	1.742	1.568	1.507	25.307
	1955	1.125	1.136	1.964	4.050	4.099	4.055	5.215	4.382	2.832	2.214	1.534	1.575	34.181
	1956	1.249	1.472	2.437	4.149	3.309	3.627	4.337	3.990	2.623	2.298	1.674	1.626	32.792
	1957	1.261	1.303	1.977	3.838	3.718	4.548	5.072	4.478	3.720	3.127	2.185	2.143	37.370
	1958	1.605	1.917	2.971	5.797	6.467	6.640	6.632	4.940	4.558	3.211	2.505	2.137	49.380
	1959	2.085	2.537	5.383	6.617	6.550	7.243	8.475	7.901	6.251	5.203	3.228	2.993	64.466
	1960	2.431	2.691	4.643	7.798	9.072	9.387	10.677	9.321	6.779	5.443	3.896	3.168	75.306
	1961	2.568	2.821	6.291	7.922	10.334	9.710	12.925	13.479	11.382	7.654	4.427	4.362	93.875
	1962	3.048	3.797	7.057	11.459	10.920	11.714	17.606	13.815	9.824	8.312	5.423	5.473	108.448
	1963	3.812	4.134	4.175	14.205	15.137	16.169	26.088	19.119	14.073	12.902	7.189	5.560	147.561
	1964	4.635	5.203	9.463	13.881	14.156	15.891	23.336	16.075	12.666	11.854	7.300	6.475	140.935
YUGOSLAVIE	1950	3	3	2	2	4	4	4	5	5	13	18	2	55
	1951	4	3	4	9	10	8	8	7	26	19	14	6	118
	1952	4	5	7	10	83	17	22	17	209	73	28	-	475
	1953	33	119	78	107	153	302	77	150	201	253	90	103	1.666
	1954	669	392	1.593	1.028	1.536	2.503	1.932	2.033	2.298	1.901	2.184	3.256	21.325
	1955	2.769	2.753	3.394	2.761	3.683	3.867	4.938	2.452	1.010	454	834	331	29.246
	1956	2.420	993	2.891	3.556	3.198	5.038	5.279	3.428	3.104	2.544	2.802	3.516	38.769
	1957	2.806	2.256	3.353	3.923	4.723	4.119	3.309	3.113	4.148	3.969	2.932	3.691	42.342
	1958	2.792	2.772	2.917	2.232	3.394	4.628	4.522	5.447	4.363	3.057	2.880	4.219	43.223
	1959	3.067	1.209	1.387	2.805	2.582	3.033	3.151	2.205	2.550	1.573	1.718	1.614	26.894
	1960	1.489	1.080	1.390	2.073	2.374	2.459	3.421	2.571	3.196	1.922	2.352	2.008	26.335
	1961	1.312	1.147	1.884	3.010	1.818	2.106	1.716	2.016	2.942	1.326	1.501	1.531	22.309
	1962	1.197	774	1.166	1.190	1.231	913	1.858	1.261	1.666	749	916	851	13.772
	1963	687	303	675	1.266	848	1.230	1.725	859	1.949	786	1.300	1.363	12.991
	1964	799	746	520	2.564	1.849	1.522	2.383	2.517	1.888	1.482	3.377	1.631	22.278
AUTRES PAYS	1950	181	98	160	274	271	418	433	434	335	299	181	228	3.312
	1951	32	30	116	54	38	371	168	429	423	79	33	49	1.522
	1952	26	41	68	115	137	124	154	353	165	78	226	87	1.574
	1953	85	45	77	137	115	77	199	89	94	99	147	121	1.335
	1954	80	138	213	381	467	455	534	575	608	391	329	219	4.390
	1955	173	151	268	246	307	365	695	802	647	494	313	231	4.692
	1956	223	219	280	353	509	704	1.189	1.034	800	250	299	419	6.279
	1957	593	1.182	2.460	1.148	894	871	937	1.197	1.006	615	469	425	11.797
	1958	382	212	394	266	266	380	488	600	503	290	263	768	4.812
	1959	321	170	287	289	407	430	463	402	558	206	228	216	3.977
	1960	216	882	437	756	462	442	618	961	908	494	351	253	6.780
	1961	207	192	262	443	427	469	425	474	479	424	390	459	4.651
	1962	320	367	307	599	599	821	963	635	802	708	346	430	7.197
	1963	382	383	556	843	840	811	1.374	1.211	857	1.023	697	852	9.829
	1964	462	568	793	872	1.387	1.217	1.362	2.457	2.511	1.848	1.453	1.480	16.410

LE MOUVEMENT TOURISTIQUE EN GRECE 1950 - 1964

(VISITEURSEN CROISIERES NON COMPRIS)

PAYS DE PROVENANCE	ANNEE	JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	T O T A L
GRECS L'ETRANGER	1950	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1951	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	1952	-	-	-	-	148	2.399	3.289	3.139	1.389	1.266	759	981	13.370
	1953	673	527	1.103	1.059	992	2.062	4.968	3.269	1.197	1.097	726	850	18.487
	1954	457	629	822	1.624	1.781	3.343	5.898	3.918	2.162	1.296	936	879	23.746
	1955	695	610	918	1.748	1.907	3.208	5.925	3.982	1.948	1.277	936	1.230	24.379
	1956	879	656	1.070	1.534	2.232	3.487	5.574	4.506	1.806	1.271	911	1.138	25.064
	1957	847	813	1.477	2.295	1.582	2.787	5.753	5.480	2.936	1.829	1.171	1.676	28.646
	1958	661	839	1.680	2.366	2.532	2.915	4.448	4.110	2.868	1.632	1.456	1.453	26.960
	1959	740	851	1.798	2.340	2.185	2.446	4.129	3.923	2.284	1.049	854	1.084	23.683
	1960	726	711	1.526	2.068	2.345	3.424	5.380	4.473	2.433	1.667	1.347	1.508	28.108
	1961	1.153	1.225	1.881	2.269	2.464	3.661	5.811	4.529	3.318	1.940	1.456	1.627	31.334
	1962	1.109	1.287	1.863	2.537	2.592	3.602	5.504	5.108	3.685	2.073	1.598	1.691	32.649
	1963	1.148	1.071	1.828	2.604	2.612	3.585	5.068	4.017	2.570	1.507	1.277	1.601	28.888
	1964	1.013	941	1.254	1.727	1.944	2.738	3.758	3.412	2.414	2.141	2.415	1.754	24.511
T O T A L	1950	1.693	1.380	2.367	3.882	3.125	3.874	3.697	3.880	3.095	2.688	1.837	1.815	33.333
	1951	1.566	1.519	2.733	4.920	2.648	3.633	5.757	5.279	4.813	3.322	2.137	1.791	40.118
	1952	1.634	1.892	2.631	4.823	3.607	7.855	11.037	9.210	9.405	7.885	4.178	4.033	68.189
	1953	3.224	3.179	5.826	7.169	6.429	8.527	14.936	13.047	12.284	8.421	5.766	5.600	94.408
	1954	3.704	4.374	7.992	14.825	13.568	16.898	25.747	24.483	17.456	11.228	8.421	8.922	157.618
	1955	7.530	7.316	10.944	19.147	18.704	20.744	33.048	31.725	20.271	11.831	7.523	7.069	195.853
	1956	8.142	6.193	12.945	17.149	18.105	21.286	33.912	32.215	21.109	14.124	10.323	10.512	206.015
	1957	8.930	9.139	14.980	23.110	20.615	23.788	37.214	39.647	29.195	19.028	12.453	12.439	250.538
	1958	9.165	9.252	15.206	22.773	24.685	25.774	36.675	38.499	28.736	17.774	12.435	13.276	254.250
	1959	10.607	9.564	20.831	25.991	28.168	28.841	45.605	47.745	37.150	21.571	13.292	12.465	301.830
	1960	10.631	10.744	17.059	36.237	32.115	32.340	53.532	56.459	40.004	24.578	16.121	14.093	393.913
	1961	11.694	12.185	26.929	36.325	39.926	40.465	73.125	76.628	55.059	32.587	17.893	17.427	440.243
	1962	14.226	13.937	24.670	53.292	48.226	53.422	93.073	93.133	67.097	37.787	20.894	21.713	541.470
	1963	15.944	15.393	32.752	63.761	59.913	65.113	127.522	113.968	81.642	47.765	25.689	23.458	672.920
	1964	18.447	17.814	40.546	53.219	63.214	61.927	112.835	122.245	81.362	46.846	29.091	25.756	673.602

